

TENDANCES SOCIALES



CANADIENNES

11 \$ AU CANADA

ARTICLES DE FOND

*Langues autochtones
Alphabétisme et langue*

*Insuffisance de
compétences*

*Tempête de verglas
de 1998!*

Prêts aux étudiants

HIVER 1998 N° 51

N° 11-008-XIF AU CATALOGUE



Statistique
Canada

Statistics
Canada

Canada

L'emploi et le revenu en perspective...

...pour comprendre les enjeux
et les tendances du marché du
travail!

Des changements importants et de nouveaux défis sont au menu pour les gens d'affaires. Jamais n'a-t-il été si difficile de suivre l'évolution du marché du travail. D'où l'absolue nécessité de vous renseigner à la source pour obtenir des renseignements exacts, actuels et complets.

**Statistique Canada vous propose sa revue détaillée,
L'emploi et le revenu en perspective.**

Tous les trimestres, vous pourrez comprendre les tendances observées dans le marché du travail et consacrer moins de temps à la recherche, en consultant les renseignements dont vous avez besoin pour :

- ▶ prévoir les changements importants;
- ▶ évaluer la situation du marché du travail;
- ▶ planifier de nouveaux programmes ou services;
- ▶ formuler des recommandations;
- ▶ rédiger des rapports appuyant les politiques de votre organisation.

L'emploi et le revenu en perspective s'appuie sur les données de nombreuses enquêtes de Statistique Canada et de diverses sources administratives. Son contenu détaillé vous permet de prendre des décisions éclairées sur les questions complexes qui touchent l'emploi.

De plus, tous les six mois, vous recevrez *Le bilan du marché du travail*, qui renferme des renseignements précieux sur la performance du marché du travail.



Abonnez-vous aujourd'hui à *L'emploi et le revenu en perspective*!

Un abonnement à *L'emploi et le revenu en perspective* (n° 75-801-XPF au catalogue) coûte seulement 58 \$ par année au Canada (plus, soit la TVH, soit la TPS et la TVP en vigueur) et 58 \$ US à l'extérieur du Canada.



TÉLÉPHONEZ sans frais au 1-800-267-8877



TÉLÉCOPIEZ sans frais au 1-800-889-8734



POSTEZ votre commande à

Statistique Canada, Division de la
diffusion, Gestion de la circulation, 120,
avenue Parkdale, Ottawa (Ontario)
Canada K1A 0T6



COURRIEL order@statcan.ca

Vous désirez en savoir davantage? Communiquez avec le Centre de consultation de Statistique Canada le plus près de chez vous ou visitez notre site Internet

www.statcan.ca

TSC

Rédactrice en chef
SUSAN CROMPTON

Rédacteurs
WARREN CLARK
KELLY CRANSWICK
ANNA KEMENY
RALPH MAC DONALD

Assistante à la recherche
CAROLE BLAIS-ST. DENIS

Gestionnaire de la production
MONIQUE HICKEY

Coordonnatrice de la production
FIONA MAC DONALD

Marketing
NANCY TURNER

Coordonnateur de la diffusion
ALEX SOLIS

Révisseur en chef de la version française
ANNIE LEBEAU

Direction artistique et impression
DIVISION DE LA DIFFUSION,
STATISTIQUE CANADA

Conception graphique
GRIFFE DESIGN INC.

Couverture et illustration principale
RON NOGANOSH

Comité de revue
E. BOYKO, D. DESJARDINS, I. MACREDIE,
D. NORRIS, D.B. PETRIE, M.C. WOLFSON

Remerciements
J. BÉLANGER, P. DE BROUCKER, V. CATRICE,
M. FETTES, B.R. HARRISON, P. JENNINGS,
M. JUTRAS, M.D. KINKADE, R. LACHAPELLE,
R. MORISSETTE, M. PAJU, M. RICHARD,
M.-P. TARTE, N. TURCOTTE, M. WALTMAN-DASCHKO

Tendances sociales canadiennes (n° 11-008-XPF au catalogue; also available in English, Catalogue no. 11-008-XPE) est publiée, mensuellement en version imprimée standard. Au Canada, un numéro coûte 11 \$ et un abonnement d'un an coûte 36 \$. À l'extérieur du Canada, un numéro coûte 11 \$ US et un abonnement d'un an coûte 36 \$ US. Étudiants : 30 % de rabais. Veuillez commander par la poste, en écrivant à Statistique Canada, Division de la diffusion, 120, avenue Parkdale, Ottawa (Ontario) K1A 0T6; par téléphone, en composant le (613) 951-7277 ou le 1 800 770-1033; par télécopieur, en composant le (613) 951-1584 ou le 1 800 889-9734; ou par Internet, en vous rendant à order@statcan.ca. Lorsque vous signalez un changement d'adresse, veuillez nous fournir l'ancienne et la nouvelle adresses. On peut aussi se procurer les produits de Statistique Canada auprès des agents autorisés, dans les librairies et dans les bureaux régionaux de Statistique Canada. On peut aussi se procurer ce produit sur Internet no 11-008-XIE au catalogue. Un numéro coûte 8 \$ CAN et un abonnement d'un an 27 \$ CAN. Pour obtenir un numéro de ce produit ou s'y abonner, les utilisateurs sont priés de se rendre à http://www.statcan.ca/cgi-bin/downpub/feepub_f.cgi. Toute correspondance peut être adressée à la Rédactrice en chef, *Tendances sociales canadiennes*, immeuble Jean-Talon, 7^e étage, Ottawa (Ontario) K1A 0T6. Télécopieur : (613) 951-0387. Internet (courrier électronique) : cstsc@statcan.ca. La revue *Tendances sociales canadiennes* ne pourra être tenue responsable de la perte de documents non réclamés. Publication autorisée par le ministre responsable de Statistique Canada. © Ministre de l'industrie, 1998. Tous droits réservés. Il est interdit de reproduire ou de transmettre le contenu de la présente publication, sous quelque forme ou par quelque moyen que ce soit, enregistrement sur support magnétique, reproduction électronique, mécanique, photographique, ou autre, ou de l'emmagasiner dans un système de recouvrement, sans l'autorisation écrite préalable des Services de concession des droits de licence, Division du marketing, Statistique Canada, Ottawa, Ontario, Canada, K1A 0T6.

Publication inscrite dans le *Canadian Magazine Index*, *Public Affairs Information Service, Inc.* et accessible en permanence dans la *Canadian Business and Current Affairs Database*.

ISSN 0831-5698
(Print)

ISSN 1481-1634
(Electronic)

TENDANCES SOCIALES CANADIENNES

ARTICLES DE FOND

Alphabétisme : La langue parlée fait-elle une différence? 2

par Jean-Pierre Corbeil

Les langues autochtones du Canada 8

par Mary Jane Norris

Compétences insuffisantes chez les jeunes 19

par Sid Gilbert et Jeff Frank

La tempête de verglas de 1998! 24

par François Souldard, Doug Trant, Joe Filoso et Peter Van Wesenbeeck

Le remboursement des prêts étudiants 27

par Warren Clark

Au fil de l'actualité 18

Indicateurs sociaux 33

Index des articles 34

Carnet du personnel enseignant : « Le remboursement des prêts étudiants » 36

Illustration en page couverture

Ron Noganosh est né le 3 mai 1949 dans la réserve Magnetawan en Ontario. Il est d'ascendance Ojibway. Il a étudié le graphisme au collège George Brown de Toronto (Ontario) et est diplômé des beaux-arts de l'Université d'Ottawa (Ontario), où il s'est surtout consacré à la gravure et à la sculpture. Il continue à soutenir plusieurs aspects de son patrimoine autochtone.

ALPHABÉTISME : La langue parlée fait-elle une différence?

par Jean-Pierre Corbeil

L'alphabétisme est une notion qui englobe bien davantage que le simple fait de maîtriser l'alphabet : aujourd'hui, les gens sont appelés à traiter de l'information écrite de plus en plus complexe, à la fois sous forme numérique et alphabétique. Dans les sociétés modernes, l'alphabétisme est étroitement lié aux possibilités économiques, et il existe une forte corrélation entre un niveau de capacités de lecture élevé et un revenu élevé et un emploi stable. De nombreux autres aspects d'une vie enrichissante — incluant une participation active à la collectivité — sont également mis en valeur par de bonnes capacités de lecture.

Selon l'Enquête internationale sur l'alphabétisation des adultes (EIAA) de 1994, les capacités de lecture des deux groupes linguistiques officiels du Canada diffèrent considérablement. Ainsi, les personnes dont la langue maternelle est l'anglais obtiennent en général des résultats plus élevés au test de mesure de l'alphabétisme que celles dont la langue maternelle est le français. En fait, l'écart entre les deux groupes est appréciable : deux à trois fois plus d'anglophones que de francophones se sont classés aux niveaux supérieurs¹.

1. Statistique Canada, Développement des ressources humaines Canada et Secrétariat national à l'alphabétisation, *Lire l'avenir : Un portrait de l'alphabétisme au Canada*, produit n° 89-551-XPF au catalogue de Statistique Canada, 1996, p. 33.

TSC Ce qu'il faut savoir sur la présente étude

Le présent article s'appuie sur des données tirées de l'Enquête internationale sur l'alphabétisation des adultes (EIAA) de 1994, une initiative conjointe menée par sept pays dans le but d'évaluer les capacités de lecture de leurs citoyens. Le but du test de mesure de l'alphabétisme de l'EIAA est de déterminer si les adultes peuvent répondre correctement à des items qui reproduisent des tâches de leur vie quotidienne. Au Canada, l'enquête a été menée auprès de 5 660 personnes âgées de 16 ans et plus. Les répondants pouvaient faire le test dans la langue officielle de leur choix; environ 4 000 d'entre eux ont fait le test en anglais et 1 700 environ y ont répondu en français. Les résultats de chaque répondant ont été reportés sur une échelle de 500 points, puis répartis entre cinq niveaux de capacités de lecture, le niveau 1 représentant le niveau le plus bas (0 à 225 points) et le niveau 5, le niveau le plus élevé (plus de 375 points).

Trois types de capacités de lecture ont été mesurées, à savoir la compréhension de textes suivis, la compréhension de textes schématiques et la compréhension de textes au contenu quantitatif. Dans la présente étude, les tendances sont similaires pour les trois types de capacités; aussi, à moins d'indications contraires, nous ne présentons que les résultats pour la compréhension de textes suivis.

Les répondants sont définis comme francophones ou anglophones en fonction de leur langue maternelle, c'est-à-dire la première langue apprise durant l'enfance et qu'ils comprennent toujours. Puisque les répondants pouvaient déclarer plus d'une langue maternelle, la catégorie « français » inclut les répondants dont la langue maternelle est « le français ou une autre langue », si ces derniers ont choisi de passer le test de l'EIAA en français. De même, la catégorie « anglais » inclut les répondants dont la langue maternelle est « l'anglais ou une autre langue », si ces derniers ont passé le test en anglais.

- Pour obtenir plus de renseignements sur l'EIAA, voir *Lire l'avenir : Un portrait de l'alphabétisme au Canada*, Statistique Canada, Développement des ressources humaines Canada et Secrétariat national à l'alphabétisation, produit n° 89-551-XPF au catalogue de Statistique Canada, 1996.

Dans le présent article, nous examinons d'abord les profils d'alphabétisme des deux principaux groupes linguistiques du Canada en regard de variables telles que la scolarité, l'âge et les habitudes de lecture, puis nous calculons l'effet de ces variables sur l'écart qui existe entre les deux groupes sur le plan de l'alphabétisme.

Portrait général des niveaux de capacités de lecture au Canada

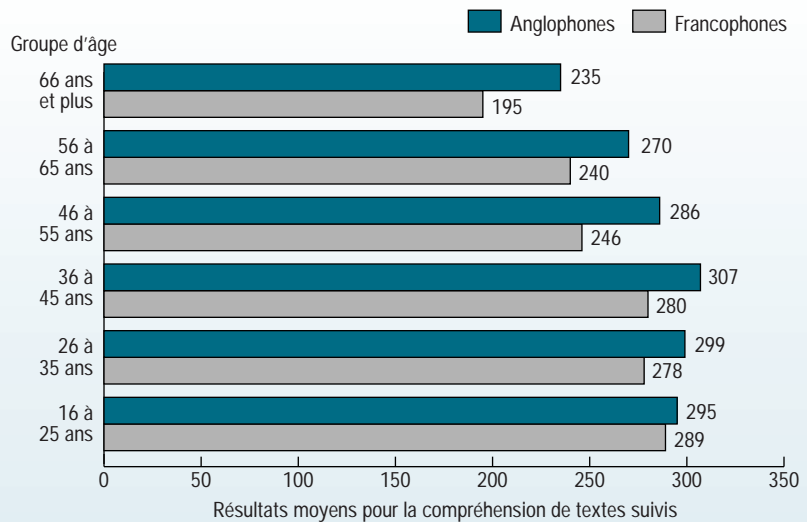
Bien que de nombreux facteurs puissent expliquer l'écart entre les niveaux de capacités de lecture des francophones et des anglophones du Canada, les niveaux de scolarité historiquement plus faibles des francophones en sont, sans aucun doute, une des principales causes². Comme les études constituent un des principaux déterminants des capacités de lecture, la personne qui n'a pas une scolarité très élevée est nettement désavantagée. À l'inverse, l'avantage que procure une scolarité plus élevée est manifeste, et ce, dans les deux groupes linguistiques : bien que le niveau global de capacités de lecture soit plus élevé chez les anglophones, les capacités de lecture des anglophones et des francophones d'un même niveau de scolarité sont très similaires.

L'âge influe également sur les capacités de lecture. En général, les Canadiens de moins de 45 ans des deux groupes linguistiques obtiennent de meilleurs résultats au test de mesure de l'alphabétisme, car ils ont fait des études plus poussées que les adultes plus âgés. L'écart de 40 points (sur une échelle de 500 points) entre les résultats des anglophones et des francophones de 65 ans et plus diminue dans les groupes plus jeunes et il disparaît presque complètement chez les 16 à 25 ans. La progression constante du niveau de scolarité a fait

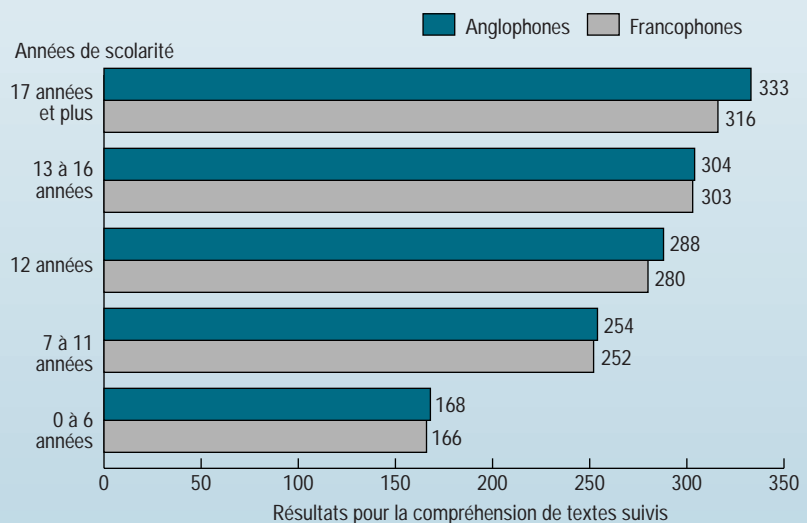
2. En 1961, 54 % des hommes francophones actifs avaient terminé moins de neuf années d'études, comparativement à 31 % de leurs homologues anglophones.



L'écart entre anglophones et francophones sur le plan de l'alphabétisme augmente avec l'âge...



... mais diminue lorsque le niveau de scolarité est le même



Source : Statistique Canada, Enquête internationale sur l'alphabétisation des adultes de 1994.

disparaître, chez les jeunes Canadiens, l'écart qui existe entre les deux groupes linguistiques sur le plan de l'alphabétisme. Néanmoins, les capacités de lecture plus faibles des Canadiens plus âgés, tant francophones qu'anglophones, continuent de préoccuper les chercheurs dans ce domaine.

Bien que la scolarité jette les bases de l'acquisition de fortes capacités de lecture, certains adultes peuvent atteindre

un niveau de capacités de lecture relativement élevé, malgré un faible niveau de scolarité et, vice versa, d'autres n'acquiescent que de faibles capacités de lecture même après de nombreuses années d'études. Ces conclusions laissent croire que les activités quotidiennes de lecture et d'écriture sont également nécessaires au maintien, voire à l'amélioration, des capacités de lecture. De fait, il existe

une forte corrélation entre, d'une part, les professions qui exigent une grande part de lecture et d'écriture et des « habitudes de lecture » bien ancrées à la maison et, d'autre part, des résultats élevés au test de l'EIAA³.

Dans l'ensemble, les anglophones exécutent plus souvent que les francophones des tâches faisant appel aux capacités de lecture au travail — qu'il s'agisse d'écrire des lettres ou des notes de service ou de lire des rapports, des manuels ou des schémas⁴. Un indice d'intensité de lecture, établi en fonction de la fréquence et de la diversité des tâches de lecture exécutées par une personne, révèle ainsi un écart significatif entre anglophones (3,1) et francophones (2,6). Même lorsque la comparaison porte sur le même type de profession, les anglophones obtiennent toujours des résultats qui sont de 10 à 35 points supérieurs à ceux des francophones.

En général, les anglophones s'adonnent aussi plus souvent à des activités faisant appel aux capacités de lecture à la maison, comme lire des livres ou des quotidiens, fréquenter la bibliothèque ou écrire des lettres. Selon l'EIAA, l'intensité de lecture à la maison des anglophones est de 3,0, alors qu'elle est de 2,6 pour les francophones. Comme on pouvait s'y attendre, les personnes qui ont de plus grandes capacités de lecture affichent également une intensité de lecture plus élevée. On ne peut toutefois pas déterminer avec certitude si les gens lisent davantage parce qu'ils ont de bonnes

capacités ou s'ils ont acquis ces capacités en lisant davantage.

À quoi peut-on attribuer cet écart?

Pour l'ensemble du Canada, le résultat du test en ce qui a trait à la compréhension de textes suivis s'établit en moyenne à 261 pour les francophones

La scolarité (et non la langue) explique en majeure partie la différence entre les résultats des anglophones et des francophones, en regard de l'alphabétisme.

et à 288 pour les anglophones. Les moyennes ne sont toutefois guère utiles pour expliquer cet écart de près de 10 % (27 points), lorsque autant de caractéristiques semblent exercer un effet aussi considérable sur les capacités de lecture. Au moyen d'une technique statistique connue sous le nom de modélisation par régression, il est possible de prévoir l'effet d'une caractéristique donnée sur les capacités de lecture d'une personne en « neutralisant » l'effet des autres variables. De cette façon, le modèle permet de déterminer les facteurs qui contribuent à créer l'écart sur

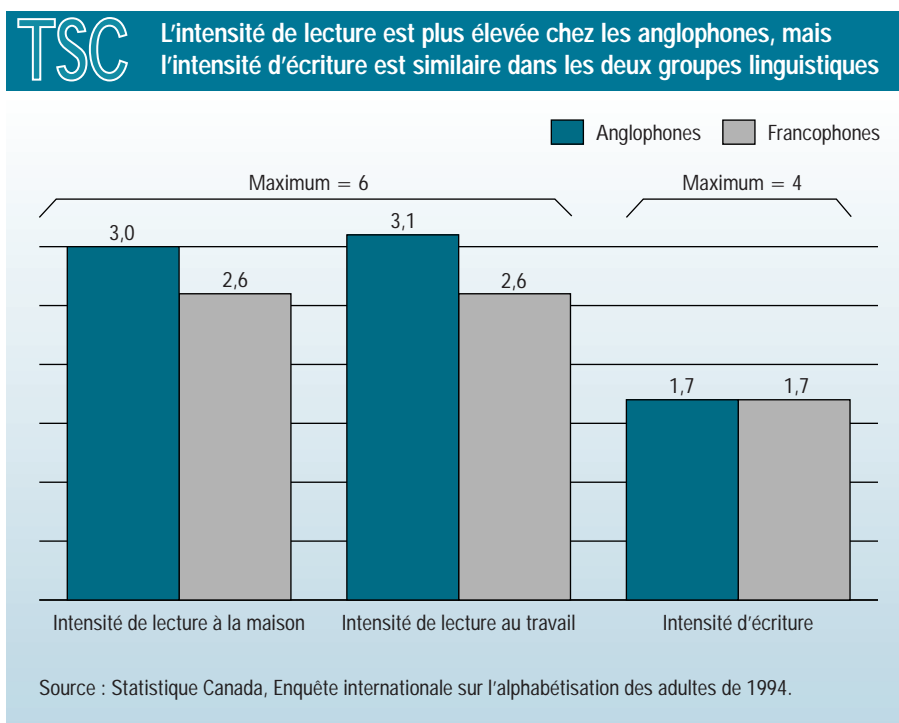
le plan de l'alphabétisme, en estimant le nombre de points que chaque facteur ajoute au résultat de base d'une personne. Les données utilisées pour l'analyse de régression à l'échelle du Canada portent sur les anglophones de l'ensemble du pays et les francophones vivant au Québec.

Si la langue est considérée comme le seul facteur qui puisse expliquer les différences dans les capacités de lecture, alors la personne dont l'anglais est la langue maternelle obtiendra, en moyenne, un résultat de 27 points supérieur à la personne dont la langue maternelle est le français (modèle 1).

Cependant, si la scolarité est également considérée comme un facteur explicatif et qu'on neutralise l'effet de cette variable, alors l'écart imputable à la langue maternelle disparaît presque entièrement — la différence entre les résultats moyens des anglophones et des francophones n'est plus que de 5 points (modèle 2). Cela signifie que c'est la scolarité (et non la langue) qui explique en majeure partie la différence entre les résultats des

3. Statistique Canada, Développement des ressources humaines Canada et Secrétariat national à l'alphabétisation, *op. cit.*, p. 35 à 79.

4. Ces résultats valent pour la compréhension de textes suivis et de textes au contenu quantitatif. Les francophones exécutaient plus souvent des tâches reliées à la compréhension de textes schématiques au travail.



anglophones et des francophones, en regard de l'alphabétisme.

L'écart rétrécit encore davantage, pour n'atteindre plus qu'un maigre point, lorsque les autres caractéristiques précitées — à savoir l'âge, l'intensité de lecture, les activités faisant appel aux capacités de lecture et la profession — sont prises en considération (modèle 3). En fait, dans ce dernier modèle plus complexe, l'importance de la langue comme facteur explicatif cesse d'être statistiquement significatif.

De toute évidence, c'est le niveau de scolarité, et non la langue maternelle, d'une personne qui constitue le principal déterminant de son résultat au test de mesure de l'alphabétisme. Ainsi, chaque année de scolarité supplémentaire augmente de plus de 7 points le résultat d'une personne (modèle 3). À titre d'exemple, le titulaire d'un grade universitaire (17 années d'études, ce qui ajoute 119 points au résultat de base) obtiendra en général un résultat beaucoup plus élevé qu'une personne qui n'a pas terminé ses études secondaires (disons une 9^e année, ce qui ne fait que 63 points de plus).

L'âge demeure un facteur qui contribue de façon significative aux capacités de lecture : le fait d'être âgé de moins de 45 ans augmente de 16 points le résultat d'une personne, même lorsque l'effet de la scolarité et des autres variables est neutralisé⁵. Cette conclusion est quelque peu étonnante, compte tenu du lien étroit entre l'âge et la scolarité et du fait que l'on pourrait s'attendre à ce que la neutralisation de cette variable réduise la variation entre

5. On ne peut comparer l'importance d'une variable par rapport à une autre en fonction de l'estimation des « points ajoutés »; par exemple, l'âge n'est pas deux fois plus important que la scolarité (16 points contre 7 points). L'importance relative de chaque variable se voit à l'estimation normalisée (coefficient bêta), laquelle n'est pas indiquée dans le présent article.

TSC Comparativement à la scolarité, l'effet de la langue maternelle sur l'alphabétisme est minime

	Modèle 1	Modèle 2	Modèle 3
Résultat de base au test de mesure de l'alphabétisme	261	148	146
<i>Points ajoutés au résultat de base lorsque la langue maternelle est l'anglais (écart sur le plan de l'alphabétisme)</i>	27	5	1*
<i>Points ajoutés au résultat de base pour chaque année de scolarité supplémentaire</i>		10	7
<i>Points ajoutés au résultat de base</i>			
Moins de 45 ans			16
Intensité de lecture supérieure à 0 (maximum = 6)			2
Fréquenter une bibliothèque au moins une fois par mois			9
Écrire des lettres ou d'autres textes au moins une fois par mois			5
Lire des journaux au moins une fois par semaine			13
Lire des livres au moins une fois par semaine			11
Regarder la télé moins d'une heure par jour			6
<i>Points ajoutés au résultat de base lorsque la profession est¹</i>			
Cadres et administrateurs			-10
Professionnels			9
Employés de bureau			-1*
Travailleurs de la vente et des services			8
Opérateurs de machines			-1*
* Non statistiquement significatif.			
1. Par comparaison aux professions du domaine de l'agriculture et des domaines connexes.			
Source : Statistique Canada, Enquête internationale sur l'alphabétisation des adultes de 1994.			

les groupes d'âge. Les résultats moins élevés des répondants plus âgés peuvent refléter l'effet cumulatif du fait qu'ils ont lu moins fréquemment que les répondants plus jeunes au cours de leur vie.

Le modèle de régression montre que bon nombre des activités de lecture pratiquées durant les loisirs ont, elles aussi,

un effet significatif sur les résultats au test de mesure de l'alphabétisme. Lorsqu'on neutralise l'effet de tous les autres facteurs, les personnes qui lisent le journal au moins une fois par semaine augmentent de près de 13 points leur résultat, alors que la lecture d'un livre au moins une fois par semaine y ajoute 11 points.

	Langue maternelle	
	Anglais	Français
	%	
Lire des quotidiens		
Canada	66	54
Nouveau-Brunswick	64	49
Québec	--	53
Ontario	69	62
Fréquenter une bibliothèque au moins une fois par mois		
Canada	28	18
Nouveau-Brunswick	16	13
Québec	--	18
Ontario	31	22
Écrire des lettres ou d'autres textes de plus d'une page au moins une fois par mois		
Canada	41	26
Nouveau-Brunswick	31	21
Québec	--	26
Ontario	41	31
Lire des livres au moins une fois par semaine		
Canada	56	40
Nouveau-Brunswick	55	36
Québec	--	38
Ontario	56	53
Passer plus de deux heures par jour à regarder la télévision ou des vidéos		
Canada	38	51
Nouveau-Brunswick	42	41
Québec	--	53
Ontario	38	42
Les enfants devraient consacrer chaque jour du temps à la lecture		
Canada	53	39
Nouveau-Brunswick	48	37
Québec	--	36
Ontario	50	53
-- Nombres infimes.		
Source : Statistique Canada, Enquête internationale sur l'alphabétisation des adultes de 1994.		

Les capacités de lecture au sein des communautés linguistiques minoritaires⁶

Ces modèles de régression sont très utiles pour expliquer les facteurs qui sous-tendent la disparité sur le plan de l'alphabétisme entre les deux groupes linguistiques dans l'ensemble du Canada. Cependant, comme le modèle compare les francophones du Québec aux anglophones du reste du Canada, les résultats obtenus ne sont applicables qu'aux membres des communautés linguistiques majoritaires. Le modèle serait-il tout aussi utile pour expliquer l'écart avec les communautés francophones minoritaires du Nouveau-Brunswick et de l'Ontario⁷?

Dans ces deux provinces, l'écart entre les anglophones et les francophones sur le plan de l'alphabétisme est presque identique, étant de 36 points au Nouveau-Brunswick et de 35 points en Ontario. Là s'arrêtent toutefois les similitudes. Au Nouveau-Brunswick, l'effet de la scolarité semble faible, cette variable ne réduisant l'écart entre anglophones et francophones qu'à 30 points; en Ontario, toutefois, l'écart est réduit de moitié, à 17 points.

Le modèle complet ne fournit pas beaucoup plus d'information susceptible d'expliquer les disparités dans l'une ou l'autre province. Lorsqu'on neutralise toutes les variables sélectionnées, à l'exception de la langue maternelle, les anglophones du Nouveau-Brunswick obtiennent toujours 22 points de plus, en moyenne, que les francophones au test de mesure de l'alphabétisme, alors

6. En Ontario, seulement 52 % des francophones ont choisi de subir le test en français, alors qu'au Nouveau-Brunswick, 89 % l'ont subi dans cette langue. Toutefois, la différence était mince entre les résultats des francophones qui ont passé le test en anglais et ceux qui l'ont passé en français.

7. La taille de l'échantillon pour la communauté anglophone du Québec était trop petite pour produire des estimations fiables; le Québec n'a donc pas été inclus dans l'analyse des communautés linguistiques minoritaires.

que ceux de l'Ontario obtiennent en général 14 points de plus. Puisque ces résultats diffèrent sensiblement de ceux obtenus pour l'ensemble du Canada, ils laissent croire que d'autres facteurs jouent un rôle significatif dans l'écart qui existe dans les communautés linguistiques minoritaires, sur le plan de l'alphabétisme.

Une des explications possibles concerne l'accès limité au matériel de lecture dans sa langue maternelle. Le modèle de régression montre que les activités faisant appel aux capacités de lecture, comme la fréquentation d'une bibliothèque, la rédaction de lettres et la lecture de livres, peuvent sensiblement élever les résultats au test de mesure de l'alphabétisme, en particulier au Nouveau-Brunswick. Or, les données de l'EIAA révèlent que les francophones de cette province sont proportionnellement les moins nombreux à s'adonner à de telles activités.

Il est fort possible que les francophones, particulièrement ceux des régions rurales du nord et de l'est de la province, n'aient pas eu accès facilement à du matériel de lecture en français qui pourrait les aider à maintenir ou à améliorer leurs capacités de lecture.

Résumé

De façon générale, les différences entre les niveaux de capacités de lecture des anglophones et des francophones du Canada ne sont pas reliées à la langue. Les disparités qui existent découlent plutôt principalement de l'avantage dont ont bénéficié les anglophones à travers l'histoire en ce qui a trait à la scolarité, et cette source d'inégalité disparaît à mesure que le niveau de scolarité de la population francophone augmente. Bien que l'âge soit étroitement lié à la scolarité, cette variable est également en soi un important facteur

explicatif, et il existe une forte corrélation entre le fait d'avoir moins de 45 ans et un niveau de capacités de lecture plus élevé. Prendre l'habitude de lire tous les jours contribue également considérablement à élever le niveau de capacités de lecture, et les personnes qui lisent durant leurs loisirs obtiennent de meilleurs résultats au test de mesure de l'alphabétisme, que leur langue maternelle soit le français ou l'anglais.



Jean-Pierre Corbeil est analyste à la Division de la démographie de Statistique Canada.

POUR PARTIR DU BON PIED :

Le Quotidien de Statistique Canada

Des 8 h 30, du lundi au vendredi, les utilisateurs d'Internet peuvent consulter les principales données socioéconomiques de la journée en accédant aux *Nouvelles du Quotidien* sur le site Web de Statistique Canada à www.statcan.ca. Le service est gratuit.

Le Quotidien permet un suivi rapide des plus récentes données et analyses offertes par Statistique Canada. Des indicateurs économiques clés tels que les taux d'emploi et les indices des prix à la consommation, auxquels s'ajoute l'éventail des données sur l'activité commerciale, font de *Le Quotidien* le choix idéal pour les gens d'affaires qui souhaitent être informés des faits saillants de l'économie... dès qu'ils surviennent. C'est aussi la source par excellence de résumés succincts sur l'état de l'économie et de la société canadienne en général.

VOYEZ POURQUOI, PARTOUT AU PAYS, LES JOURNALISTES LISENT LE QUOTIDIEN CHAQUE JOUR OUVRABLE

Depuis longtemps, les médias puisent dans *Le Quotidien* l'information qui alimente un bon nombre de reportages que les Canadiens lisent ou entendent régulièrement. Désormais, vous aussi pouvez y accéder rapidement et en temps réel. *Le Quotidien* vous informera de l'heure et de la parution des principaux communiqués de Statistique Canada et de l'arrivée de nos plus récents produits et services.

POUR PARTIR DU BON PIED, NE TARDEZ PAS! VISITEZ NOTRE SITE WEB :

<http://www.statcan.ca>





Les langues autochtones du Canada

par Mary Jane Norris

Les langues autochtones parlées au Canada sont nombreuses et diversifiées, et leur importance pour les peuples autochtones est considérable. La langue est en effet un des symboles les plus tangibles de la culture et de l'identité d'un groupe. La langue n'est pas seulement un moyen de communication, mais également ce qui lie les gens à leur passé et jette les fondements de leur vitalité sociale, émotive et spirituelle. Même si la perte de la langue ne signifie pas nécessairement la disparition d'une culture, cela peut nuire considérablement à la transmission de cette culture. Les peuples autochtones ont déjà subi de lourdes pertes. Au cours des quelque 100 dernières années, près d'une dizaine de langues, à une époque florissantes, ont disparu et au moins une douzaine sont aujourd'hui sur le point de disparaître. Or, lorsque ces langues se perdent, elles emportent avec elles des façons uniques de percevoir le monde, d'expliquer l'inconnu et de donner un sens à la vie.

Le déclin d'une langue est souvent attribuable à des facteurs sociaux. Il ne fait pas de doute que la force des langues dominantes et la modernisation influent fortement sur les langues des minorités. Dans le cas des langues autochtones, certains événements de l'histoire, comme l'interdiction d'utiliser les langues autochtones dans les pensionnats, ont également contribué à ce déclin. Dans ce contexte déjà difficile, le fait que la plupart des langues autochtones étaient surtout employées oralement peut également avoir diminué leurs chances de survie.

En 1996, seulement 3 des 50 langues autochtones du Canada étaient parlées par une population suffisamment large pour que ces langues soient considérées comme vraiment à l'abri d'une menace d'extinction à long terme. Cela n'a rien de surprenant, compte tenu du fait qu'une faible proportion seulement de la population autochtone parle une langue autochtone. En effet, des quelque 800 000 personnes qui ont déclaré être Autochtones en 1996, seulement 26 % ont indiqué que leur langue maternelle était une langue autochtone et une proportion encore plus faible ont déclaré parler une langue autochtone à la maison. Nous examinons dans le présent article quelles sont les langues autochtones florissantes au Canada et lesquelles sont en danger de disparition. Nous traitons également des facteurs qui distinguent les langues viables des langues menacées. Enfin, nous comparons les profils d'utilisation et de maintien des langues entre 1981 et 1996, pour tenter de comprendre ce qu'il est advenu des langues autochtones au fil des ans et ce que l'avenir leur réserve.



Certaines langues sont répandues, d'autres ne sont parlées que par très peu de gens

Les 50 langues actuellement parlées par les peuples autochtones du Canada appartiennent à 11 grandes familles linguistiques, soit 10 langues des Premières nations et l'inuktitut. La plupart des familles regroupent des langues

distinctes mais apparentées qui peuvent inclure plusieurs dialectes. Font exception le haïda, le tlingit et le kutenai qui sont des langues dites isolées et qui ne regroupent aucune autre langue.

Certaines familles linguistiques sont nombreuses et bien vivantes, d'autres, restreintes et vulnérables. Les langues

algonquines (147 000 personnes sont de langue maternelle algonquine), l'inuktitut (avec 28 000) et les langues athapascanes (avec 20 000) sont les trois familles les plus vastes qui, ensemble, réunissent 93 % de la population de langue maternelle autochtone. Les huit autres familles ne représentent que 7 % de la population de langue maternelle



TSC Classification entre langues « viables » et langues « menacées »

La classification utilisée dans le présent article pour juger de la survie des langues est basée sur une étude menée par Dale Kinkade en 1991 et intitulée « The Decline of Native Languages in Canada ». Il existe d'autres systèmes de classification, mais il semble cependant y avoir consensus quant aux langues viables et à celles qui sont menacées. M. Kinkade répartit les langues autochtones en cinq groupes, comme suit : disparue, en voie de disparition, menacée, viable avec une faible population et viable avec une large population.

- Les langues en voie de disparition sont considérées comme impossibles à sauver, car elles ne sont généralement parlées que par une poignée de personnes âgées. (Ces langues ne sont pas explorées dans la présente étude en raison de l'absence de données fiables du recensement.)
- Les langues menacées sont encore parlées par suffisamment de personnes pour que leur survie demeure une possibilité, à la condition toutefois que la communauté manifeste un intérêt suffisant et que des programmes d'enseignement soient mis en œuvre.
- Les langues viables mais peu répandues sont en général parlées par plus de 1 000 personnes, habituellement dans des communautés isolées ou bien organisées qui manifestent un fort sentiment d'appartenance. Dans ces communautés, la langue est perçue comme une des principales marques d'identité.
- Enfin, les langues viables sont celles qui sont parlées par une population suffisamment large pour que leur survie à long terme soit relativement assurée. Dans le présent article, le qualificatif « florissante » est utilisé pour décrire les langues viables.

Pour une discussion sur les langues autochtones viables et menacées, voir UNESCO, *Atlas of the World's Languages in Danger of Disappearing*, publié sous la direction de Stephen A. Wurm, Paris, Publications de l'Unesco, 1996; Rapport de la Commission royale sur les peuples autochtones, *Rassembler nos forces*, vol. 3, Ottawa, ministère des Approvisionnements et Services, 1996; Affaires indiennes et du Nord Canada, *Les Indiens et les Inuits du Canada*, Ottawa, ministère des Approvisionnements et Services, 1990.

autochtone, ce qui illustre bien leur taille relative. Dans le cas par exemple du tlingit, une des familles linguistiques les plus petites, elle n'est la langue maternelle que de 145 habitants du Canada. Il existe également des variations similaires au sein d'une même famille linguistique. Le cri, par exemple, qui est la langue maternelle de 88 000 personnes, paraît immense à côté du malécite, qui est parlé par seulement 660 personnes.

La géographie influe sur la taille et la diversité des langues

La géographie contribue largement à la diversité, la taille et la répartition des langues autochtones entre les diverses

régions du Canada. Les plaines et les boisés vallonnés, par exemple, sont des régions idéales pour y accueillir de larges populations. Favorisés par le contexte physique, ces groupes peuvent se déplacer et communiquer les uns avec les autres relativement facilement et ils ont souvent tendance à se disperser sur de plus grands territoires. À l'opposé, les montagnes escarpées et les gorges profondes tendent à n'accueillir que de petites grappes de groupes isolés. Le paysage montagneux de la Colombie-Britannique, ponctué de nombreux obstacles physiques, a sans doute largement contribué à l'évolution des langues autochtones dans cette province en un grand nombre de

langues distinctes, pour la plupart peu parlées aujourd'hui. Divisées ainsi par des obstacles physiques, les langues comme le salish, le tsimshian, le wakashan, le haïda, le tlingit et le kutenai n'ont pu se développer comme les langues algonquines (en particulier le cri et l'ojobway) ou les langues athapascanes plus répandues, qui sont parlées dans les plaines du Centre et les boisés de l'Est plus accessibles.

Dans certains cas, la géographie peut également influencer sur la probabilité de survie d'une langue. Ainsi, les groupes qui vivent dans des régions relativement isolées, loin de la culture dominante, sont moins pressés d'abandonner leur langue. Ils ont tendance à utiliser leur langue à l'école, dans les services de radiodiffusion et autres services de communication et sont donc plus susceptibles de demeurer auto-suffisants, pensons par exemple aux communautés qui vivent dans le nord du Québec, au Nunavut, dans les Territoires du Nord-Ouest et au Labrador, comme les Inuits, les Attikameks et les Montagnais-Naskapis.

Grâce à leur population vaste et dispersée, les langues algonquines viennent au premier rang, en proportion, des langues autochtones parlées dans toutes les provinces, sauf en Colombie-Britannique et dans les territoires; la proportion varie ainsi de 72 % à Terre-Neuve à presque 100 % dans les autres provinces de l'Atlantique. En Colombie-Britannique et au Yukon, ce sont les langues athapascanes qui viennent en tête (26 % et 80 % respectivement), alors que l'inuktitut est la langue autochtone dominante dans les Territoires du Nord-Ouest (77 %) et pratiquement la seule langue autochtone du Nunavut (presque 100 %). La Colombie-Britannique, où l'on retrouve environ la moitié des différentes langues, est également la province où la composition des langues autochtones est la plus diversifiée. Cependant, comme ces groupes linguistiques sont de petite taille, la province n'enregistre

TSC Indicateurs de langue

Population de langue maternelle (MT) : personnes pour qui la première langue apprise à la maison et encore comprise est une langue autochtone.

Population de langue parlée à la maison (HL) : personnes pour qui la langue la plus souvent parlée à la maison est une langue autochtone.

Population connaissant la langue (Kn) : personnes qui parlent une langue autochtone suffisamment bien pour soutenir une conversation.

Indice de continuité (HL/MT) : mesure la continuité d'une langue, ou sa vitalité, en calculant le rapport entre le nombre de personnes qui parlent la langue à la maison et le nombre de personnes dont c'est la langue maternelle. Un ratio inférieur à 100 indique un certain déclin de la langue (pour toutes les 100 personnes de langue maternelle autochtone, moins de 100 personnes sur l'ensemble de la population utilisent encore cette langue à la maison). Plus le ratio est faible, plus grand est son déclin ou son érosion.

Indice d'habileté (Kn/MT)¹ : compare le nombre de personnes qui disent pouvoir parler la langue au nombre de personnes dont c'est la langue maternelle autochtone. Si, pour toutes les 100 personnes d'une langue autochtone donnée, plus de 100 personnes sur l'ensemble de la population peuvent parler la langue, de toute évidence certaines de ces personnes ont appris cette langue comme langue seconde, à l'école ou ailleurs. Un tel indice peut laisser croire à un certain degré de résurgence de la langue.

1. B.R. Harrison, « Language integration: Results of an intergenerational analysis », *Statistical Journal of the United Nations ECE*, vol. 14, 1997, p. 289 à 303.

que 7 % de personnes de langue maternelle autochtone.

Les groupes linguistiques de grande taille sont plus susceptibles de se développer

Un certain nombre de facteurs contribuent à la capacité de survie d'une langue, le principal étant la taille de la population dont la langue maternelle ou la langue parlée à la maison est une langue autochtone. Comme il est essentiel d'avoir un large bassin de personnes qui parlent la langue pour en assurer la viabilité à long terme, plus le nombre de personnes qui parlent une langue est élevé, meilleures sont ses chances de survie.

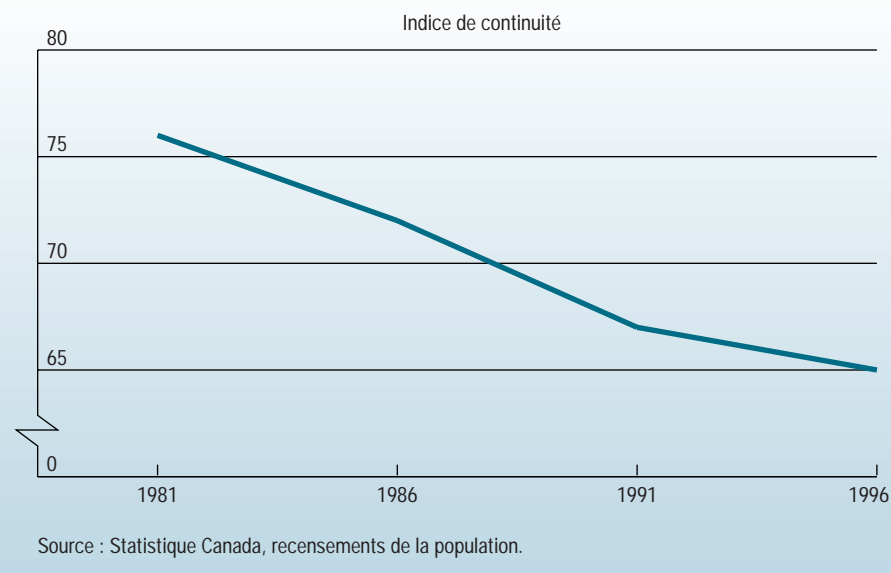
De fait, l'inuktitut, le cri et l'ojibway — qui sont les trois langues autochtones les plus florissantes — sont toutes trois la langue maternelle de plus de 20 000 personnes. À l'opposé, les langues menacées sont rarement parlées par plus de quelques milliers de personnes et leur nombre est même souvent de quelques centaines seulement. À titre d'exemple, les deux groupes linguistiques les plus petits et les plus faibles — les Kutenais et les Tlingits — ont une population de langue maternelle de 120 et 145 personnes respectivement.

La transmission de la langue est un élément essentiel à sa survie

Pour survivre, une langue doit être transmise de génération en génération, et la façon la plus sûre d'y arriver est de parler la langue à la maison, où elle deviendra la langue maternelle des enfants. Parlée à la maison, la langue devient l'outil de la vie quotidienne. Par contre, lorsque la langue est apprise comme langue seconde, son usage risque alors souvent d'être limité, par exemple dans le contexte des programmes d'immersion. Par conséquent, rien ne peut remplacer l'enseignement d'une langue à la maison, comme langue maternelle¹. En outre, comme, contrairement à d'autres groupes

TSC

Baisse soutenue de l'indice de continuité des langues autochtones au cours des 15 dernières années



linguistiques minoritaires, les Autochtones ne peuvent compter sur les immigrants pour maintenir ou augmenter le nombre de personnes qui parlent la langue, la transmission de la langue, des parents aux enfants, est indispensable pour la survie de toutes les langues autochtones².

Diminution de la vitalité des langues autochtones entre 1981 et 1996

Entre 1981 et 1996, l'indice de continuité a diminué pour l'ensemble des langues autochtones. Bien que le nombre de personnes déclarant une langue maternelle autochtone ait augmenté

de près de 24 % entre 1981 et 1996³, le nombre de personnes qui parlent une langue autochtone à la maison n'a augmenté que de 6 %. Par conséquent, pour chaque groupe de 100 personnes de langue maternelle autochtone, le nombre qui parle surtout une langue autochtone à la maison a diminué de 76 à 65 entre 1981 et 1996.

Bien que la vitalité linguistique de la plupart des langues ait diminué de façon continue durant cette période, les langues menacées sont celles qui ont le plus souffert. L'indice de continuité des langues salish, par exemple, est passé de 35 en 1981 à 12 seulement en 1996.

1. Environ 75 % des personnes qui ont appris la langue à la maison la parlent assez bien ou de façon excellente, comparativement à 23 % de celles qui l'ont apprise uniquement à l'école. Ministère du Conseil exécutif du Yukon, *A profile of Aboriginal languages in the Yukon*, 1991.

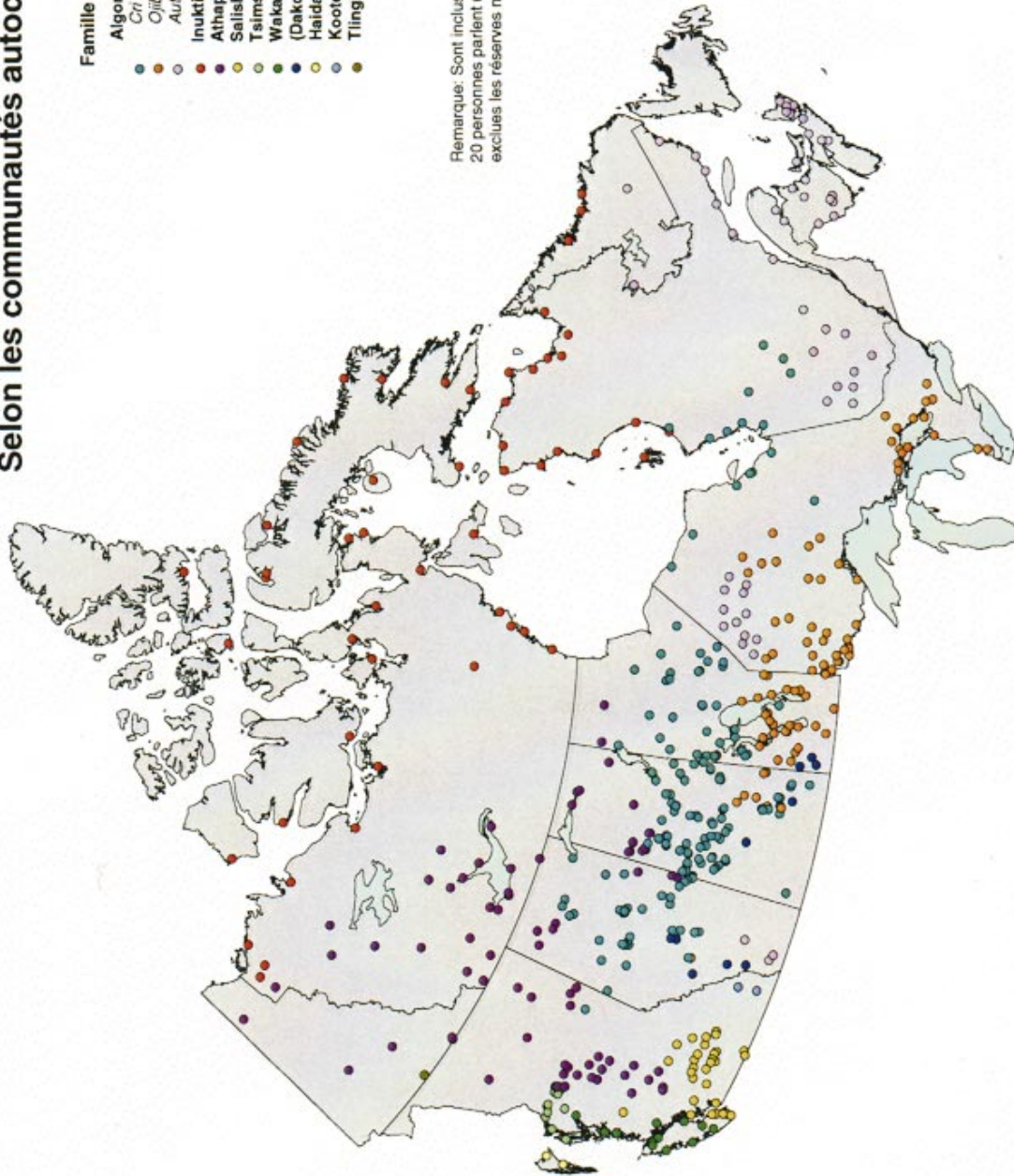
2. À titre d'exemple, l'immigration a favorisé la croissance du groupe dont la langue maternelle est le chinois, leur nombre étant passé de 95 000 en 1971 à 517 000 en 1991. B.R. Harrison, « Language integration: Results of an intergenerational analysis », *Statistical Journal of the United Nations ECE*, vol. 14, 1997, p. 292.

3. L'accroissement des populations de langue maternelle autochtone est attribuable au taux de fécondité élevé de la population autochtone. Cet accroissement pourrait également être dû, dans une moindre mesure, aux adultes qui réapprennent leur langue maternelle et au plus grand nombre de personnes qui déclarent leur langue maternelle autochtone.

RÉPARTITION DES LANGUES AUTOCHTONES Selon les communautés autochtones, 1996

- Famille des Langues
- Algonquiennes
 - Cri
 - Ojibway
 - Autres langues algonquiennes
 - Inuktitut
 - Athapascanes
 - Salish
 - Tsimshian
 - Wakashan
 - (Dakota) Sioux
 - Haida
 - Kootenay
 - Tlingit

Remarque: Sont inclusés les communautés où au moins 20 personnes parlent une langue maternelle unique. Sont exclus les réserves non habitées et partiellement recensées.



Source: Statistique Canada, Recensement de la Population, 1996.
Préparé par la Division de la géographie, Statistique Canada, 1996.

Le tlingit et le kutenai ont pratiquement disparu dans les années 90 comme langues les plus parlées à la maison. Comme le kutenai était la langue maternelle de seulement 120 personnes en 1996, on comprend facilement que l'on craigne fortement pour la survie de cette langue. Par comparaison, la baisse a été beaucoup moindre pour la langue crie, dont l'indice de continuité est passé de 78 à 65. Enfin, malgré une légère érosion observée au début des années 80 pour l'inuktitut, l'indice s'est stabilisé au cours de la dernière décennie, à 84.

Ces taux d'érosion des langues ont fait que des niveaux de continuité très variables ont été obtenus en 1996, selon que la langue était viable ou menacée. Pour chaque groupe de 100 personnes de langue maternelle autochtone, environ 70 parlaient une langue autochtone à la maison dans les groupes viables, contre 30 ou moins dans les groupes menacés.

Plus les personnes qui parlent une langue sont jeunes, plus la langue est florissante

L'âge joue également un rôle important sur la vitalité d'une langue et sur ce que l'avenir peut lui réserver. L'âge moyen des personnes qui parlent une langue autochtone ou dont c'est la langue maternelle témoigne du succès de la transmission de la langue. Plus cet âge moyen est élevé, moins la proportion de jeunes qui l'ont apprise ou qui la comprennent est élevée et plus les personnes qui parlent la langue sont âgées. Or, lorsque ces personnes âgées mourront, peut-être en sera-t-il de même de leur langue.

Pour l'ensemble des langues autochtones, l'âge moyen augmente. Deux facteurs principaux expliquent cette tendance. Premièrement, bien que les taux de fécondité demeurent élevés, ces taux sont néanmoins en baisse, ce qui se traduit par un nombre moindre d'enfants. Deuxièmement, la proportion

de la population autochtone de langue maternelle autochtone diminue chez les jeunes générations. En fait, seulement 20 % des enfants de moins de cinq ans étaient de langue maternelle autochtone en 1996⁴. Dans l'ensemble, l'âge moyen de la population de langue maternelle autochtone a augmenté de trois ans

La perte d'une langue autochtone à la maison est plus importante dans la population en âge de travailler, particulièrement chez les femmes.

entre 1981 et 1996, pour atteindre 31 ans en 1996. De même, l'âge moyen des personnes qui parlent une langue autochtone à la maison a augmenté de près de deux ans, pour se chiffrer à 27 ans en 1996.

Cependant, l'âge moyen et le taux de vieillissement de la population varient d'un groupe linguistique à un autre. Non seulement les langues viables se caractérisent par une population plus jeune, mais l'âge moyen dans ces groupes augmente également plus

lentement que dans les groupes linguistiques menacés. À titre d'exemple, l'âge moyen de la population dont la langue maternelle est l'inuktitut — une population jeune, quel que soit le point de vue — n'a que légèrement augmenté de 1981 à 1996, passant de 23 à 24 ans. La hausse a été un peu plus élevée, mais demeure relativement modeste, chez les Cris, où l'âge moyen est passé de 26 à 30 ans. Par comparaison, l'âge moyen du groupe dont la langue maternelle est le kutenai a augmenté, passant de 44 ans en 1981 à 52 ans en 1996, et il est passé de 47 à 58 ans chez les Tlingits. Le cycle, ensuite, se répète. Tout comme dans le cas de l'érosion de la langue, le vieillissement de la population a une plus grande incidence sur les langues menacées, accélérant par le fait même leur déclin vers l'extinction.

4. Par comparaison, 60 % des personnes de 85 ans et plus et 30 % des personnes de 40 à 44 ans ont déclaré une langue maternelle autochtone en 1996.

TSC Les hommes plus âgés sont plus susceptibles de déclarer une langue maternelle autochtone



Source : Statistique Canada, Recensement de la population de 1996.

Langues autochtones	Population de langue maternelle	Indice de continuité	Indice d'habileté	Âge moyen de la population			État de la langue**
				Connaissance	Langue maternelle	Langue parlée à la maison	
Total	208 610	70	117	30,4	31,0	28,3	mélange de viable et menacée
Famille algonquienne	146 635	70	117	30,5	30,9	28,8	principalement viable
Cri	87 555	72	117	29,9	30,2	27,9	viable – grande
Ojibway	25 885	55	122	34,9	36,2	34,4	viable – grande
Montagnais-Naskapi	9 070	94	104	25,1	25,2	24,8	viable – petite
Micmac	7 310	72	111	29,5	29,9	29,2	viable – petite
Oji-Cri	5 400	80	114	25,7	26,3	26,8	viable – petite
Attikamek	3 995	97	103	21,8	21,9	21,5	viable – petite
Pied-noir	4 145	61	135	36,4	39,7	40,6	viable – petite
Algonquin	2 275	58	119	29,8	30,7	31,4	viable – petite
Malécite	655	37	148	40,5	44,0	44,8	viable – petite
Algonquin*	350	40	159	47,2	52,2	46,7	incertaine
Famille inuktitut	27 780	86	109	23,9	23,9	23,3	viable – grande
Famille athapascanne	20 090	68	117	31,4	32,5	30,0	principalement viable
Déné	9 000	86	107	24,4	24,8	24,1	viable – petite
Esclave du Sud	2 620	55	124	35,6	37,8	38,4	viable – petite
Flanc-de-chien	2 085	72	118	28,3	29,8	30,6	viable – petite
Porteur	2 190	51	130	37,5	41,4	40,5	viable – petite
Chipewyan	1 455	44	128	39,4	40,2	40,7	viable – petite
Athapascan*	1 310	37	129	41,6	44,7	44,2	incertaine
Chilcotin	705	65	130	32,2	37,0	36,9	viable – petite
Kutchin-Gwich'in (loucheux)	430	24	114	53,0	53,1	56,8	menacée
Esclave du Nord (peau-de-lièvre)	290	60	116	38,3	39,1	39,8	menacée
Famille sioux (dakota)	4 295	67	111	31,0	31,9	28,0	viable – petite
Famille salishenne	3 200	25	132	42,0	48,7	47,2	menacée
Salish*	1 850	24	130	43,0	49,7	48,5	menacée
Shuswap	745	25	134	38,7	46,3	42,9	menacée
Thompson	595	31	135	43,1	48,6	48,3	menacée
Famille tsimshienne	2 460	31	132	43,2	48,0	49,6	menacée
Gitksan	1 200	39	123	41,4	45,2	45,7	viable – petite
Nishga	795	23	146	41,8	47,5	57,6	menacée
Tsimshian	465	24	132	50,5	55,9	52,7	menacée
Famille wakashane	1 650	27	118	47,3	51,3	51,1	menacée
Wakashan	1 070	24	129	47,7	53,0	53,2	menacée
Nootka	590	31	99	46,5	48,1	48,4	menacée
Famille iroquoise***	590	13	160	36,4	46,5	52,0	incertaine
Mohawk	350	10	184	36,6	46,1	60,5	incertaine
Iroquois*	235	13	128	35,8	47,0	41,4	incertaine
Famille haida	240	6	144	46,7	50,4	64,6	menacée
Famille tlingit	145	21	128	45,5	49,3	41,6	menacée
Famille kutenai	120	17	200	37,1	52,3	41,2	menacée
Langues autochtones*	1 405	28	176	43,0	47,0	45,8	menacée

Nota : Tous les indicateurs sont basés sur les réponses uniques et multiples réunies.

* Non inclus ailleurs.

** L'état de viabilité des diverses langues est basé sur une classification proposée par Dale Kinkade, « The Decline of Native Languages in Canada », *Endangered Languages*, publié sous la direction de E.M. Uhlenbeck, Berg Publishers Limited, 1991.

*** Les données sur la famille iroquoise ne sont pas particulièrement représentatives à cause du dénombrement incomplet des réserves. Celui-ci peut également avoir eu une incidence sur d'autres langues.

Source : Statistique Canada, Recensement de la population de 1996.

C'est durant les années de formation d'une famille que le déclin d'une langue est le plus marqué

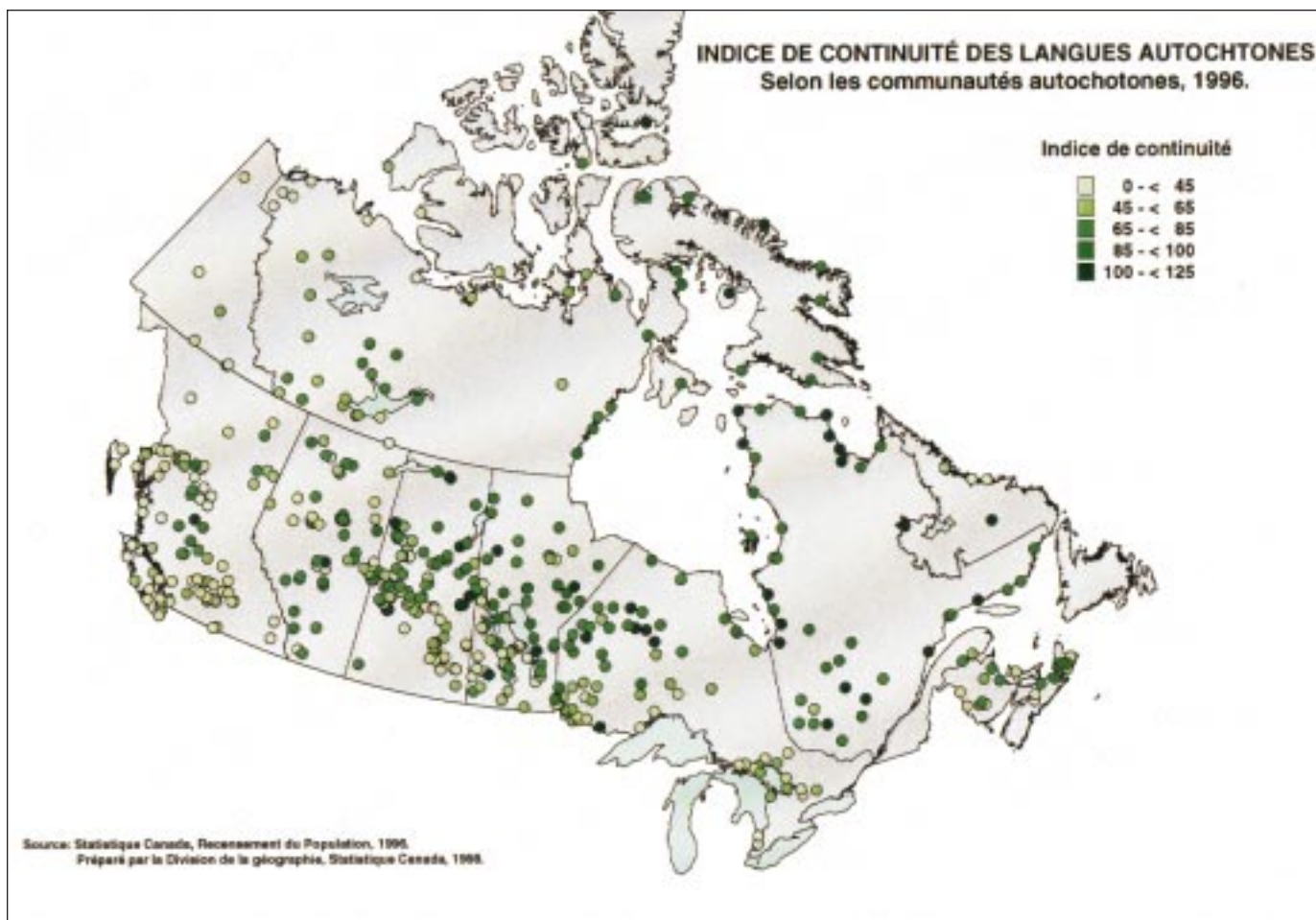
La proportion d'un groupe particulier qui abandonne une langue au profit d'une autre permet d'établir une relation entre l'usage et le déclin d'une langue et l'évolution du mode de vie. Il semble ainsi que le maintien de la langue dépend beaucoup du stade de la vie.

Les jeunes enfants, par exemple, n'ont pas encore eu le temps ou les raisons d'abandonner leur langue maternelle pour une autre langue et, pour la plupart d'entre eux, la langue maternelle est la même que la langue parlée à la maison. C'est ce qui explique que, pour chaque groupe de 100 enfants de moins de cinq ans en 1981, il y en

avait 91 pour qui la langue maternelle était également la langue parlée à la maison. En 1996, toutefois, alors que ces mêmes enfants avaient atteint le milieu ou la fin de l'adolescence, seulement 76 parlaient encore leur langue maternelle à la maison, et cette diminution déjà significative de l'usage de la langue à la maison ne s'arrête pas là.

En effet, lorsque le jeune quitte la maison familiale, le mariage, l'entrée sur le marché du travail et l'établissement dans un milieu urbain, différent et souvent vaste, ne font qu'accélérer le déclin de la langue. Sans l'appui d'une communauté étroitement liée, et plongé dans la langue et la culture de la société dominante, le jeune peut difficilement contrer le phénomène d'érosion de la langue. En fait, les

données montrent que la perte de la langue se produit surtout durant les années de participation au marché du travail; par ailleurs, bien que cela vaille autant pour les hommes que pour les femmes, le phénomène est particulièrement notable chez les femmes. On ne sait pas encore vraiment pourquoi il en est ainsi, mais le fait que les femmes sont plus susceptibles que les hommes de déménager hors de la réserve, là où les chances de se marier avec un non-Autochtone sont plus grandes, pourrait y contribuer. L'indice de continuité diminue ainsi chez les femmes, passant de 74 chez les femmes de 20 à 24 ans à 45 chez celles de 35 à 39 ans. Or, comme c'est justement à cette période que les femmes ont tendance à élever leurs enfants, leur abandon d'une



langue autochtone au profit d'une autre langue parlée à la maison a d'autant plus de répercussions sur la transmission des langues autochtones.

Lorsque la participation au marché du travail tire à sa fin et que les cohortes plus âgées arrivent à l'âge de

la retraite, la perte de la langue parlée à la maison devient moins prononcée. L'usage de la langue continue de diminuer, mais à un rythme plus lent.

Ainsi, l'indice de continuité de la langue pour la cohorte des 50 à 54 ans est passé d'un ratio d'environ 64 en

1981 à 61 en 1996. L'érosion chez les personnes plus âgées se fait, elle aussi, plus lentement.

Les langues autochtones sont surtout parlées par des Indiens inscrits

Dans les groupes qui vivent dans des communautés ou des peuplements éloignés, où la population qui parle une langue autochtone est concentrée, le maintien de la langue semble plus facile. En fait, deux de ces groupes, à savoir les Indiens inscrits vivant dans les réserves et les Inuits, affichent les indices de continuité de la langue les plus élevés de tous les groupes, ces indices s'établissant respectivement à 80 et 85⁵. À l'opposé, les Indiens non inscrits et les Métis, qui ont tendance à vivre hors réserve, de même que les Indiens inscrits vivant hors réserve, présentent des ratios entre la langue parlée à la maison et la langue maternelle qui sont respectivement de 58, 50 et 40, ce qui témoigne d'un degré plus avancé de déclin. De toute évidence, le fait de vivre hors réserve menace grandement la survie des langues autochtones.

Signes d'espoir pour les langues menacées

Malgré les perspectives sombres pour bon nombre de petits groupes linguistiques, certains signes permettent néanmoins d'espérer. Prenons par exemple la langue kutenai : cette langue est celle dont la population de langue maternelle est la plus faible, qui affiche un des plus bas indices de continuité et dont la population figure parmi les plus âgées. Malgré cela, pour chaque personne dont le kutenai est la langue maternelle, il y en a deux (habituellement plus jeunes) qui sont

5. Il existe toutefois des différences significatives entre les communautés inuites, selon leur emplacement. Les indices de continuité sont ainsi élevés pour les dialectes de l'Est, mais ils sont beaucoup plus faibles dans l'Ouest.

TSC Ce qu'il faut savoir sur la présente étude

Le présent article s'appuie sur les données des recensements de 1981 à 1996 et celles de l'Enquête auprès des peuples autochtones de 1991. En raison des changements qui ont été apportés aux concepts et aux mesures de la population autochtone au fil des ans, l'analyse des séries chronologiques basées sur le recensement se limite uniquement aux données basées sur la langue, de sorte que les données sur les langues autochtones sont indiquées pour la population totale.

La population autochtone incluait, en 1996, les personnes qui ont déclaré appartenir à au moins un groupe autochtone, c'est-à-dire les Indiens de l'Amérique du Nord, les Métis ou les Inuits. En 1991 et lors des recensements précédents, l'origine ethnique autochtone d'une personne a été déterminée à partir de la question sur l'origine ethnique, basée principalement sur l'ascendance.

Pour assurer la comparabilité des données dans le temps, nous avons tenu compte du dénombrement incomplet des réserves entre 1981 et 1996 et de la nouvelle codification des langues durant les recensements de 1986, 1991 et 1996 pour correspondre aux classifications de 1981. Avant 1981, nous ne disposions pas de données détaillées sur les différentes langues autochtones, car une seule distinction était alors faite, soit entre les langues indiennes et l'esquimau (inuit). Bien que le niveau de détail sur les langues individuelles ait généralement augmenté d'un recensement à un autre, certains des groupes linguistiques les plus petits, qui étaient codés séparément dans les recensements précédents, ont dû être regroupés en raison de leur effectif décroissant.

- **Réponse unique** : lorsque le répondant n'indique qu'une seule langue comme langue maternelle ou langue parlée à la maison. Dans cet article, les données chronologiques (de 1981 à 1996) sont basées sur des réponses uniques, car les réponses multiples ne sont disponibles que depuis 1986.
- **Réponse multiple** : lorsque le répondant indique plus d'une langue utilisée tout aussi souvent, soit comme langue maternelle, soit comme langue parlée à la maison. Les données pour 1996 sont basées sur les réponses uniques et multiples combinées. Les réponses multiples représentent 10 % des réponses sur la langue maternelle et 17 % de celles sur la langue parlée à la maison.

capables de parler la langue, ce qui laisse croire que les jeunes générations seraient plus susceptibles d'apprendre le kutenai comme langue seconde que comme langue maternelle. Des profils similaires d'apprentissage comme langue seconde apparaissent également pour d'autres langues menacées. Une prise de conscience croissante face à l'identité culturelle autochtone pourrait expliquer en partie cette résurgence de la langue⁶.

D'autres signes positifs se dessinent. Selon l'Enquête auprès des peuples autochtones de 1991, environ 9 adultes sur 10 aimeraient réapprendre une langue autochtone qu'ils ont déjà parlée. De plus, la grande majorité des adultes qui n'ont jamais parlé une langue autochtone ont indiqué qu'ils aimeraient en apprendre une⁷.

Résumé

Les langues autochtones du Canada comptent parmi les plus menacées au monde⁸. Un nombre significatif de langues ont déjà disparu ou sont sur le point de disparaître et, parmi celles qui sont encore parlées aujourd'hui, seulement 3 sur 50 environ sont viables avec un large bassin de population. Que le bassin de population soit large ou petit, les langues viables ont tendance à être parlées par des personnes relativement jeunes qui réussissent à la transmettre, de même qu'à être parlées dans des communautés isolées ou bien organisées. À l'inverse, les langues menacées se caractérisent par une faible

population d'utilisateurs, plus âgés, et par de faibles taux de transmission.

Les aînés, enseignants et autres dirigeants autochtones sont bien conscients de la gravité de la situation linguistique et prennent des mesures en vue de préserver les langues autochtones. Ces mesures incluent notamment des programmes d'enseignement de la langue, la production d'émissions en langues autochtones dans les médias et l'enregistrement d'histoires, de chansons et de récits des aînés en langues autochtones⁹. C'est peut-être ce qui explique la hausse du nombre de personnes qui parlent et comprennent une langue autochtone.

La Commission royale sur les peuples autochtones (CRPA) a étudié en profondeur l'usage et la conservation des langues autochtones. Ses recommandations visant à protéger ces

langues de l'extinction traduisent certaines des mesures prises par les aînés autochtones. La Commission recommande d'accorder un statut spécial aux langues autochtones et d'en garantir un vaste usage dans le domaine public, du moins dans les limites des communautés autochtones, ainsi que d'offrir une éducation systématique en langue autochtone et de mener des recherches sur ces langues. La Commission insiste également sur le fait que l'usage quotidien de la langue à la maison ainsi que la transmission de la langue d'une génération à une autre et à l'acquisition de cette langue autochtone comme langue maternelle.

TSC

Mary Jane Norris est analyste principale à la Division de la démographie de Statistique Canada.

9. J.R. Ponting, *op. cit.*, p. 252.

6. Par exemple, la langue est une des composantes de « l'Initiative d'aide préscolaire aux autochtones », programme hors réserve, qui a été conçu principalement pour les enfants d'âge préscolaire.

7. J.R. Ponting, *First Nations in Canada — Perspectives on Opportunity, Empowerment and Self-determination*, Toronto, McGraw-Hill Ryerson, 1997.

8. UNESCO, *Atlas of the World's Languages in Danger of Disappearing*, publié sous la direction de Stephen A. Wurm, Paris, Publications de l'Unesco, 1996, p. 23.

CE DONT IL SERA QUESTION DANS NOS PROCHAINS NUMÉROS

Où se trouve le nord du Canada?
À la recherche d'une définition plus souple

Vivre avec ses parents
Les jeunes adultes sont-ils plus réticents à quitter le foyer familial?

Les immigrants du Canada au début des années 90
Une mesure du succès avec lequel ils sont entrés sur le marché du travail



Les emplois de programmeurs ont doublé en cinq ans

Entre 1992 et 1997, les emplois pour les programmeurs et les analystes de systèmes ont augmenté de 92 %, pour atteindre 267 000. Durant la même période, la hausse de l'emploi dans l'ensemble de l'économie a été de 9 %. L'accroissement rapide de la popularité d'Internet, la multiplication des réseaux informatiques internes dans les grandes organisations et la recherche de solutions pour résoudre le problème de l'an 2000 ont tous contribué à l'expansion de ce marché du travail. En 1997, les programmeurs ont travaillé en moyenne 38,8 heures par semaine, soit environ une heure de moins qu'en 1992, et ils n'ont pas été plus nombreux, proportionnellement, que les autres travailleurs à faire des heures supplémentaires ou à occuper un deuxième emploi. À la fin de 1997, les programmeurs et les analystes de systèmes gagnaient, en moyenne, environ 300 \$ de plus par semaine que l'ensemble des travailleurs (853 \$ contre 577 \$).

L'emploi et le revenu en perspective, vol. 10, n° 2, été 1998, Statistique Canada, produit n° 75-001-XPX au catalogue.



Dans la majorité des crimes de violence, l'agresseur est connu de la victime

Dans la majorité des crimes de violence signalés à la police, la victime connaît son agresseur. En 1996, 1 victime sur 3 avait été agressée par un étranger. De plus, les actes de violence perpétrés par des étrangers ont été moins susceptibles de causer des blessures physiques, 41 % des incidents impliquant des personnes

totallement inconnues ayant causé des blessures mineures ou graves, comparativement à une proportion de 52 % dans le cas de crimes commis par une personne connue de la victime. La principale exception à cette tendance est le vol qualifié, où 83 % des victimes ne connaissaient pas l'auteur du crime. Enfin, la plupart des crimes de violence ont tendance à être commis au foyer, par une personne connue de la victime.

Juristat, vol. 18, n° 9, Statistique Canada, produit n° 85-002-XPX au catalogue.



Hausse des frais de scolarité et baisse des inscriptions pour les cours d'éducation permanente

Les inscriptions à des cours universitaires sans unités ont diminué de 7 %, passant de 350 000 en 1995-1996 à 327 000 en 1996-1997. Durant la même période, les frais de scolarité moyens pour un cours sans unités ont augmenté de 13 %, pour s'établir à 360 \$. Le perfectionnement professionnel demeure le principal motif d'inscription à des cours sans unités, 71 % des personnes s'étant inscrites à des cours de perfectionnement professionnel, contre 29 %, à des cours pratiques ou théoriques. Les sciences sociales constituaient le champ d'études le plus populaire, obtenant 24 % des inscriptions à des cours d'éducation permanente; venaient ensuite les cours pratiques (16 %), les professions de la santé (15 %) et les sciences humaines (14 %). La salle de classe traditionnelle demeure le milieu d'enseignement le plus répandu.

Enquête sur l'éducation permanente, Statistique Canada, Culture, Tourisme et Centre des statistiques sur l'éducation.



Près du tiers des ménages communiquent par ordinateur

En octobre 1997, près de 3 ménages sur 10 comptaient au moins un membre qui utilisait régulièrement un ordinateur tous les mois, à la maison, au travail ou dans un autre lieu, pour envoyer du courrier électronique, faire des opérations bancaires ou surfer dans Internet. L'Alberta a obtenu le pourcentage le plus élevé de ménages dont des membres utilisaient l'ordinateur (35 %), tandis que le Québec a obtenu le plus faible pourcentage (20 %). La communication par ordinateur était en outre plus répandue dans les ménages comptant des personnes de moins de 18 ans utilisaient l'ordinateur régulièrement pour communiquer, comparativement à 25 % des autres ménages. Par ailleurs, parmi les ménages qui utilisaient l'ordinateur régulièrement pour communiquer, 84 % ont indiqué l'utiliser pour obtenir de l'information précise par Internet, 83 % l'utilisaient pour envoyer du courrier électronique et environ le tiers l'utilisaient depuis la maison pour communiquer avec leur employeur.

Fichier de microdonnées 56M0002XCB, Statistique Canada, Division des enquêtes spéciales.



Plus d'un demi-million d'adultes reçoivent des soins à domicile

En 1994-1995, quelque 523 000 adultes, soit 2,4 % de la population âgée de 18 ans et plus, ont reçu des services de soins à domicile financés par le gouvernement. La majorité de ces personnes (64 %) étaient des personnes âgées qui avaient besoin d'aide pour les soins

personnels ou pour des activités comme la préparation des repas, le magasinage ou les travaux ménagers. La probabilité d'obtenir de tels soins était environ deux fois plus élevée chez les personnes souffrant de cancer ou des effets d'un accident vasculaire cérébral que chez les personnes non atteintes. La moitié des bénéficiaires de soins à domicile ont déclaré avoir un état de santé piètre ou passable; ainsi, environ 28 % des personnes qui ont reçu des soins à domicile ont été hospitalisées au moins huit nuits en 1993-1994, par comparaison à seulement 2 % des autres adultes.

Rapports sur la santé, vol. 10, n° 1, été 1998, Statistique Canada, produit n° 82-003-XPB au catalogue.



Le nombre d'ainés triplera au cours des 40 prochaines années

En 1996, les naissances au Canada ont diminué pour une sixième année consécutive. Si, comme on le prévoit, cette tendance se maintient, l'accroissement naturel de la population (les naissances moins les décès) au Canada se rapprochera de zéro en l'an 2020. L'immigration, quant à elle, représente une part de plus en plus grande de l'accroissement de la population (53 % en 1996). Pendant ce temps, la population du Canada continue de vieillir. En 2030, les personnes de 65 ans et plus représenteront 23 % de la population canadienne. Dans les années 90, les personnes âgées ont tendance à vivre indépendantes de leurs enfants; cependant, les conditions varient considérablement d'un sexe à l'autre. Ainsi, la moitié des femmes de 75 ans et plus vivent seules, comparativement à seulement 20 % des hommes. De plus, les personnes âgées à très faible revenu ont tendance à vivre dans des ménages de grande dimension.

Rapport sur l'état de la population du Canada, 1997, Statistique Canada, produit n° 91-209-XPX au catalogue.

Compétences insuffisantes chez les jeunes

par Sid Gilbert et Jeff Frank

Les progrès de la technologie ont fait de l'adaptabilité une des composantes essentielles du succès sur le marché du travail. Pour réussir sur ce marché, les jeunes doivent nécessairement acquérir des connaissances techniques à l'école. Leurs compétences de base sont aussi hautement appréciées des employeurs. Certaines d'entre elles, comme la capacité de lire, d'écrire et de calculer, s'acquièrent à l'école. D'autres sont le fruit de l'expérience et de l'éducation reçue à la maison, comme la capacité de s'exprimer oralement et par écrit, les compétences qui font appel au raisonnement (la créativité, la pensée critique et la résolution de problèmes) ou encore les compétences « non techniques » (les relations interpersonnelles, la faculté d'apprentissage et la capacité de travailler en équipe).

La mise en pratique de ces compétences de base permet de les maintenir et de les améliorer. Chez les jeunes qui les utilisent rarement, la transition de l'école au milieu du travail risque de se faire plus difficilement. Ceux-ci peuvent également devenir vulnérables au fil des ans, la faiblesse de leurs compétences faisant en sorte qu'il leur est plus difficile de s'adapter à l'évolution des exigences du marché du travail. Dans le présent article, nous examinons les principaux facteurs associés à l'utilisation peu fréquente des compétences de base. Nous explorons aussi l'importance du niveau de scolarité relativement à l'utilisation de ces compétences.

Quels sont les facteurs associés à des compétences insuffisantes?

Qui sont les personnes les plus susceptibles de faire un faible usage de leurs compétences? Au moyen d'une technique statistique appelée « probabilité relative », laquelle examine la relation entre la fréquence d'utilisation des compétences et certaines caractéristiques socioéconomiques clés, six catégories de compétences ont été analysées : les capacités de lecture, d'écriture, de calcul, de communication orale, d'apprentissage et de travail en équipe.

Trois facteurs — le fait ou non d'avoir abandonné l'école, la situation d'activité et le statut d'étudiant — étaient constamment associés à une faible utilisation de ces six compétences. Par exemple, l'usage peu fréquent des compétences était lié à un niveau de scolarité relativement faible. À l'opposé, le fait d'occuper un emploi ou de faire des études collégiales ou universitaires réduisait la probabilité de déclarer une faible utilisation des compétences. Ces conclusions laissent croire qu'en l'absence d'un milieu adéquat, propice à l'utilisation de leurs compétences, certains jeunes risquent de perdre les compétences de base qu'ils possèdent déjà ou de ne pas en acquérir de nouvelles.

Malgré la croyance largement répandue selon laquelle les femmes auraient des compétences « non techniques » plus développées que les hommes, l'analyse, après neutralisation de l'effet de certains facteurs, révèle que le sexe n'est pas un déterminant majeur d'un faible niveau d'utilisation des compétences. Ainsi, les hommes ne sont pas plus susceptibles que les femmes de lire rarement ou de faire rarement usage de la communication orale. Par contre, ils sont beaucoup moins susceptibles que les femmes de faire peu usage de leurs capacités de calcul ou d'utiliser rarement leurs aptitudes nécessaires au travail d'équipe.

Menée par Statistique Canada pour le compte de Développement des ressources humaines Canada, l'Enquête de suivi de 1995 auprès des sortants faisait suite à une enquête permanente menée auprès des jeunes visant à recueillir des données sur la situation des jeunes à la fin de leurs études et au moment où ils entrent sur le marché du travail. La première enquête, l'Enquête de 1991 auprès des sortants, avait pour but de déterminer les taux d'abandon scolaire au secondaire (taux de « décrochage ») et de faire une comparaison entre les jeunes ayant terminé leurs études secondaires avec succès (les diplômés), les jeunes encore aux études (les persévérants) et ceux qui avaient quitté l'école avant d'avoir obtenu leur diplôme (les sortants). L'Enquête auprès des sortants a permis de recueillir, dans les 10 provinces, des données auprès de quelque 9 500 jeunes âgés de 18 à 20 ans vivant dans des ménages privés.

En 1995, plus de 6 000 de ces jeunes, alors âgés de 22 à 24 ans, ont de nouveau été interviewés dans le cadre de l'Enquête de suivi auprès des sortants, laquelle visait cette fois-ci à examiner la transition école-travail chez les jeunes adultes en recueillant des données sur leurs études et leur participation au marché du travail une fois le secondaire terminé. Le présent article examine les compétences de base des répondants, mesurées par la fréquence à laquelle ils ont exécuté certaines activités faisant appel à ces compétences. Bien que cette mesure de l'utilisation des compétences ne doive pas être interprétée comme un indicateur direct du niveau de compétences, on présume qu'il y a moins de risque de perdre une compétence si celle-ci est fréquemment utilisée. Il est possible toutefois qu'une personne n'utilise pas certaines de ses compétences à cause de la nature de son travail, de ses études ou de circonstances particulières.

Catégories de compétences : Les compétences ont été regroupées en six catégories : les capacités de lecture, d'écriture, de calcul, de communication orale, d'apprentissage et de travail en équipe.

Utilisation des compétences : Les répondants devaient indiquer la fréquence à laquelle ils avaient utilisé les six catégories de compétences de base au cours des 12 mois précédant l'enquête. Il n'y avait aucune restriction quant au contexte d'utilisation, de sorte que les répondants pouvaient inclure des activités réalisées au travail, à l'école ou dans leur vie personnelle. Pour chacune des six catégories, on posait aux répondants quatre questions sur la fréquence d'exécution de diverses activités faisant appel à ces compétences. Les choix de réponse variaient entre « jamais » (le moins fréquent) et « plus de trois fois par semaine » (le plus fréquent).

Auto-évaluation des compétences : Les répondants devaient également évaluer leurs compétences dans chacune des six catégories selon une échelle de 1 à 10, allant du niveau fondamental au niveau très avancé.

Probabilité relative : Dans le présent article, nous utilisons la probabilité relative pour déterminer si, toutes autres choses étant égales, les personnes possédant une certaine caractéristique (disons, être occupé) sont plus ou moins susceptibles que celles d'un groupe de référence (disons, les personnes inactives) de déclarer une utilisation peu fréquente des compétences. Une probabilité relative près de 1,0 signifie qu'il y a peu, voire pas, de différence entre les deux groupes au chapitre de l'utilisation des compétences. Une probabilité relative de 0,5 signifie quant à elle que la probabilité de faible utilisation est deux fois moins élevée dans le groupe de comparaison que dans le groupe de référence.

Il n'était pas surprenant de constater que le fait d'être un sortant (jeune n'ayant pas terminé ses études secondaires) était associé à un faible usage des compétences, en particulier quant à l'écriture, la lecture et la communication orale. Plus surprenant, par contre, était le résultat indiquant qu'il n'existait qu'une relation positive très faible, après neutralisation de l'effet des autres

facteurs, entre une faible utilisation des compétences et le fait de vivre dans une famille monoparentale ou de situation socioéconomique modeste.

Quelle est la véritable importance du niveau de scolarité?

L'analyse de la probabilité relative montre que le niveau de scolarité est, de loin, le prédicteur le plus important du degré

d'utilisation des compétences chez les jeunes. Les tendances varient toutefois en fonction du niveau de scolarité. L'utilisation peu fréquente des compétences était ainsi assez répandue chez les jeunes qui n'avaient pas terminé leurs études secondaires : le taux variait entre 55 % pour le travail d'équipe et 88 % pour la communication orale. Comme on pouvait s'y attendre, le niveau

TSC

La probabilité d'utiliser rarement les compétences de base est beaucoup plus élevée chez les sortants du secondaire

	N'utilisent jamais les compétences ou les utilisent rarement					
	Lecture	Écriture	Calcul	Communication orale	Apprentissage	Travail d'équipe
Études						
Sortant	1,9	2,7	1,4	2,3	1,4	1,7
<i>Non-sortant</i>	<i>1,0</i>	<i>1,0</i>	<i>1,0</i>	<i>1,0</i>	<i>1,0</i>	<i>1,0</i>
Situation d'activité						
Occupé	1,1*	1,1*	0,7	0,6	0,8	0,6
<i>Inactif</i>	<i>1,0</i>	<i>1,0</i>	<i>1,0</i>	<i>1,0</i>	<i>1,0</i>	<i>1,0</i>
Statut d'étudiant						
Étudie à l'enseignement postsecondaire	0,4	0,4	0,8	0,8	0,7	0,8
<i>N'étudie pas à l'enseignement postsecondaire</i>	<i>1,0</i>	<i>1,0</i>	<i>1,0</i>	<i>1,0</i>	<i>1,0</i>	<i>1,0</i>
Sexe						
Homme	1,0*	1,3	0,4	1,0*	0,8	0,7
<i>Femme</i>	<i>1,0</i>	<i>1,0</i>	<i>1,0</i>	<i>1,0</i>	<i>1,0</i>	<i>1,0</i>
Structure familiale						
Famille monoparentale	1,0*	1,1*	1,0*	1,2	0,9	1,1
<i>Famille biparentale</i>	<i>1,0</i>	<i>1,0</i>	<i>1,0</i>	<i>1,0</i>	<i>1,0</i>	<i>1,0</i>
Statut socioéconomique¹						
Faible	1,3	1,4	1,0*	1,2	1,1*	1,1*
<i>Élevé</i>	<i>1,0</i>	<i>1,0</i>	<i>1,0</i>	<i>1,0</i>	<i>1,0</i>	<i>1,0</i>

Nota : Le groupe de référence est indiqué en italique. Une probabilité relative de près de 1,0 pour le groupe de comparaison signifie qu'au chapitre de l'utilisation des compétences, il y a peu ou pas de différence entre les groupes de référence et de comparaison lorsqu'on neutralise les effets des autres facteurs indiqués dans le tableau.

* Non statistiquement significatif.

1. Mesuré à partir du niveau de scolarité de la mère.

Source : Statistique Canada, Enquête de suivi de 1995 auprès des sortants.

TSC Non-concordance entre les capacités de lecture et les exigences du milieu de travail au Canada

Selon l'Enquête internationale sur l'alphabétisation des adultes (EIAA) de 1994, près des trois quarts des travailleurs canadiens estimaient que les exigences de leur travail correspondaient assez bien à leurs capacités de lecture (lecture, écriture et calcul). Cependant, pour un nombre significatif de personnes, le poste qu'elles occupaient ne correspondait pas à leurs capacités de lecture : 1 personne sur 5 possédait des capacités supérieures à celles exigées par son emploi (surplus de capacités de lecture) et jusqu'à 1 personne sur 10 n'avait pas les capacités requises pour bien faire son travail (manque de capacités de lecture).

Certains groupes de travailleurs étaient plus susceptibles que d'autres de présenter un surplus. Comme le niveau de capacités des jeunes Canadiens est élevé et que, malgré tout, bon nombre d'entre eux ont de la difficulté à trouver un emploi satisfaisant, il n'était pas surprenant de constater que les jeunes de 16 à 24 ans étaient les plus susceptibles (33 %) d'indiquer un surplus de capacités.

Le degré d'interaction entre le travailleur et ses collègues semblait être un des facteurs qui avait une incidence sur le niveau de concordance entre les capacités et la nature du travail. Ainsi, les travailleurs qui assumaient peu ou pas de fonctions de supervision, les travailleurs autonomes et les travailleurs à temps partiel ou occasionnels étaient plus susceptibles que les autres d'estimer qu'ils sous-utilisaient leurs capacités de lecture. Des emplois comportant de telles caractéristiques étaient souvent occupés par des jeunes.

Le fait d'avoir des capacités de lecture élevées et de ne pas les utiliser pourrait avoir de graves conséquences à long terme, non seulement pour la personne elle-même, mais également pour le développement du capital humain de la population active du Canada. L'analyse des données de l'EIAA vient appuyer dans une certaine mesure l'hypothèse « ce qu'on n'utilise pas, on le perd » en indiquant que la sous-utilisation des capacités de lecture au travail a un effet négatif, bien que faible, sur l'alphabétisme.

- Pour obtenir plus de renseignements, voir Harvey Krahn et Graham Lowe, *L'utilisation des capacités de lecture en milieu de travail au Canada*, Développement des ressources humaines Canada, Secrétariat national à l'alphabétisation et Statistique Canada, produit n° 89-552-MPF au catalogue de Statistique Canada.

d'utilisation était plus élevé chez les jeunes qui avaient terminé leurs études secondaires que chez les sortants. Cependant, même chez les diplômés du secondaire, la fréquence d'utilisation des compétences demeurait faible : la proportion d'entre eux qui n'avaient jamais utilisé leurs compétences ou ne les avaient que très peu utilisées allait de 37 % pour la lecture à 73 % pour la communication orale. Fait intéressant, le profil d'utilisation des compétences chez les diplômés sans formation post-secondaire se rapprochait davantage de celui des sortants que du profil des jeunes qui avaient fait des études postsecondaires.

Une faible utilisation des compétences n'est que faiblement associée au fait de vivre dans une famille monoparentale ou de situation socioéconomique modeste.

Auto-évaluation des compétences chez les jeunes

Les auto-évaluations que les jeunes ont faites de leurs compétences différaient parfois sensiblement des mesures de la fréquence d'utilisation des compétences chez ceux-ci, en particulier chez les moins scolarisés. Leurs auto-évaluations étaient ainsi plus positives que les mesures de la fréquence d'utilisation. Par ailleurs, les diplômés du secondaire n'ayant pas poursuivi leurs études étaient moins susceptibles que les sortants de qualifier leurs compétences de faibles, et ce, malgré des profils d'utilisation très semblables entre ces deux groupes. Les diplômés universitaires et les jeunes qui avaient fait des études postsecondaires étaient les moins susceptibles de considérer leurs compétences comme des compétences uniquement « de base ».

Résumé

Les jeunes étaient les plus susceptibles de faire rarement usage de leurs compétences de base s'ils n'avaient

N'utilisent jamais les compétences ou les utilisent rarement

	Lecture	Écriture	Calcul	Communi- cation orale	Appren- tissage	Travail d'équipe	%						
Sortants du secondaire	58	82	58	88	64	55							
Diplômés du secondaire	37	58	51	73	55	41							
aucunes études postsecondaires	56	77	58	80	61	48							
études postsecondaires partielles	41	65	51	75	58	43							
grade universitaire	24	37	47	61	53	31							
autres études postsecondaires terminées	42	63	49	74	54	39							
Étudiants de l'enseignement postsecondaire	21	41	47	70	50	40							

Source : Statistique Canada, Enquête de suivi de 1995 auprès des sortants.

pas terminé leurs études secondaires. Ils étaient également plus susceptibles de juger leurs compétences comme faibles. Ces conclusions laissent croire que, dans une société de plus en plus scolarisée qui exige un vaste éventail de compétences à la fois techniques et non techniques, les jeunes sans formation postsecondaire vivront une transition difficile de l'école au milieu du travail, et ils en sont conscients.

À l'opposé, les jeunes qui avaient fait des études postsecondaires faisaient une évaluation hautement favorable de leurs compétences, même si l'application réelle de leurs compétences de base était en deçà de ce qu'on pouvait attendre. Cela peut indiquer que, bien que ces jeunes possèdent les compétences requises, ils n'ont pas encore l'occasion d'exploiter au maximum celles-ci au travail. En d'autres mots, pour les jeunes dans la vingtaine, la transition du statut d'étudiant à celui de travailleur est encore loin d'être terminée.

- Le présent article est une adaptation de *Le secondaire: est suffisant? : Analyse des résultats de l'Enquête de suivi auprès des sortants, 1995*, produit n° 81-585-XPF au catalogue de Statistique Canada et produit n° SP-105-05-98F au catalogue de Développement des ressources humaines Canada.

Sid Gilbert est directeur du Centre pour la recherche et l'évaluation en éducation de l'Université de Guelph et **Jeff Frank** est analyste principal au Centre des statistiques sur l'éducation de Statistique Canada.

Vous désirez plus amples renseignements sur Statistique Canada?



Communiquez avec notre
SERVICE NATIONAL DE RENSEIGNEMENTS
au **1 800 263-1136**

Pour commander des publications,
SERVICE NATIONAL DE COMMANDES : 1 800 267-6677
INTERNET : order@statcan.ca
SERVICE NATIONAL ATS : 1 800 363-7629

STATISTIQUE CANADA MET À VOTRE DISPOSITION SES NEUF CENTRES DE CONSULTATION RÉGIONAUX :

**Terre-Neuve et Labrador,
Nouvelle-Écosse, Nouveau-Brunswick et
Île-du-Prince-Édouard**
Halifax (N.-É.) : (902) 426-5331
Télécopieur : (902) 426-9538

Québec
Montréal (QC) : (514) 283-5725
Télécopieur : (514) 283-9350

Ontario
Toronto (Ont.) : (416) 973-6586
Télécopieur : (416) 973-7475

Manitoba
Winnipeg (Man.) : (204) 983-4020
Télécopieur : (204) 983-7543

Saskatchewan
Regina (Sask.) : (306) 780-5405
Télécopieur : (306) 780-5403

Alberta et Territoires du Nord-Ouest
Edmonton (Alb.) : (403) 495-3027
Télécopieur : (403) 495-5318

Sud de l'Alberta
Calgary (Alb.) : (403) 292-6717
Télécopieur : (403) 292-4958

Colombie-Britannique et Yukon
Vancouver (C.-B.) : (604) 666-3691
Télécopieur : (604) 666-4863

Région de la capitale nationale
(613) 951-8116
Télécopieur : (613) 951-0581

NORMES DE SERVICE AU PUBLIC

Afin de maintenir la qualité du service au public, Statistique Canada observe des normes établies en matière de produits et de services statistiques, de diffusion d'information statistique, de services à recouvrement des coûts et de services aux répondants. Pour obtenir une copie de ces normes de service, veuillez communiquer avec le centre de consultation régional de Statistique Canada le plus près de chez vous.

Vous déménagez?

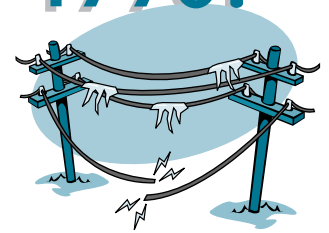
N'oubliez pas de nous le faire savoir. Vous n'avez qu'à remplir et à nous retourner le bon d'abonnement se trouvant dans le présent numéro. S'il n'y est plus, veuillez faire parvenir les renseignements nécessaires (nom de l'abonné, ancienne adresse, nouvelle adresse, numéro de téléphone et numéro de référence du client) à :

Division des opérations et de l'intégration
Gestion de la circulation
Statistique Canada
120, avenue Parkdale
Ottawa (Ontario)
K1A 0T6



Veuillez nous aviser six semaines à l'avance pour éviter toute interruption de la livraison.

La tempête de verglas de 1998!



par François Soulard, Doug Trant, Joe Filoso
et Peter Van Wesenbeeck

Du 4 au 10 janvier 1998, trois cellules orageuses successives ont laissé jusqu'à 100 mm de pluie verglaçante sur le centre et l'est du Canada. Au plus fort de la tempête, la région touchée par la pluie verglaçante s'étendait de Kitchener et Muskoka, dans le sud de l'Ontario, jusqu'aux Cantons de l'Est au Québec et aux côtes de la Baie de Fundy, au Nouveau-Brunswick et en Nouvelle-Écosse. Les États-Unis n'ont pas été épargnés, cette tempête frappant également certaines régions de la Nouvelle-Angleterre et le nord de l'État de New York. La présente étude porte sur la vallée du Saint-Laurent au Canada, où les précipitations ont atteint plus de 73 mm à Kingston (Ontario), 85 mm à Ottawa et 100 mm dans certaines régions au sud de Montréal. Par comparaison, les plus importantes tempêtes de verglas qui avaient été enregistrées jusque-là avaient laissé entre 30 mm et 40 mm de pluie verglaçante¹.



FAIRE FACE À LA TEMPÊTE

- Plus de 18 % de la population du Canada, dont 56 % de la population du Québec et 11 % de celle de l'Ontario, a été touchée par la tempête. Plus de 1 Québécois sur 10 (11 %) habitait dans une région qui a reçu plus de 80 mm de pluie verglaçante.
- Plus de 1 000 pylônes se sont effondrés et plus de 30 000 poteaux électriques sont tombés.
- Au pire de la tempête, près de 1,4 million de clients du Québec et plus de 230 000 en Ontario ont été privés d'électricité².
- Plus de 2,6 millions de personnes (soit 19 % de la population active du Canada) ont eu de la difficulté à se rendre au travail ou n'ont tout simplement pas pu s'y rendre. Environ 135 000 de ces travailleurs vivaient dans des municipalités où il a fallu plus d'une semaine avant qu'il y ait rétablissement complet du courant.
- Environ 100 000 personnes ont dû se réfugier dans des centres d'hébergement.
- Près de 16 000 soldats des Forces canadiennes (dont environ 11 000 au Québec et 5 000 en Ontario) ont été déployés pour aider à l'application des mesures d'urgence et au rétablissement du réseau électrique, ce qui constitue le plus grand déploiement en temps de paix de

l'histoire du Canada. Par comparaison, 8 700 soldats canadiens avaient participé aux efforts lors des inondations de la Rivière rouge au Manitoba en 1997, et environ 450 avaient été mobilisés lors des inondations dans la région du Saguenay au Québec en 1996.

- Les soldats ont fait équipe avec des employés de 14 compagnies d'électricité en provenance de six provinces canadiennes et de huit États américains.
- À la mi-février 1998, le fonds de secours mis en place par la Société canadienne de la Croix-Rouge avait recueilli plus de 10 millions de dollars³.

La carte « Population et pannes de courant » est basée sur les limites des subdivisions de recensement et sur les chiffres de population du Recensement de 1996. La légende illustre la classification hiérarchique : la couleur rouge (plus d'une semaine sans électricité) est superposée à la couleur noire (régions urbaines), laquelle est superposée à l'épaisseur de glace (représentée par différentes teintes de bleu).

Le Service de l'environnement atmosphérique d'Environnement Canada a fourni la carte préliminaire sur les accumulations de glace, dont la dernière mise à jour remonte au 4 mars 1998.

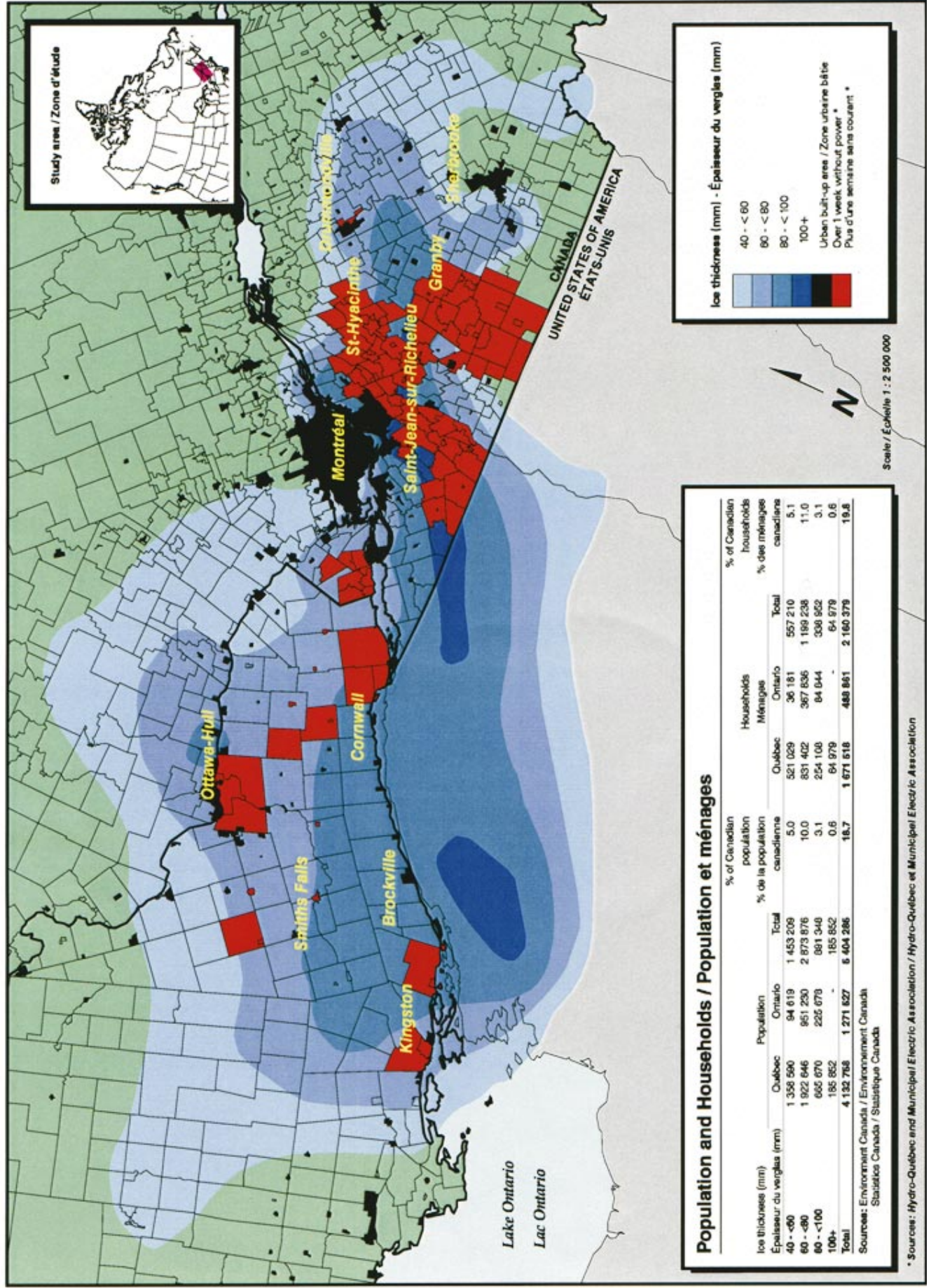
1. En décembre 1986 à Ottawa et en février 1961 à Montréal. David Phillips, *La pire tempête de verglas de l'histoire canadienne?* (en ligne), Service de l'environnement atmosphérique d'Environnement Canada. Adresse Internet : http://www.tor.ec.gc.ca/events/icestorm98/icestorm98_the_worst_f.html.

2. *Canadian Geographic*, mars/avril 1998, p. 36 et 37; David Phillips, *loc. cit.*

3. Comparativement aux 30 millions de dollars recueillis pour venir en aide aux victimes des inondations au Saguenay et aux 22 millions recueillis pour les personnes touchées par les inondations de la Rivière rouge. Adresse Internet : <http://www.redcross.ca; CP/Edmonton Journal>, 17 mars 1998.

Population and Power Failure

Population et pannes de courant





LES RÉPERCUSSIONS DE LA TEMPÊTE

- La tempête a frappé 57 % des régions urbaines du Québec et 15 % de celles de l'Ontario, ce qui représente au total 19 % des régions urbaines du Canada.
- Plus du tiers (36 %) des terres agricoles du Québec et près du quart (22 %) de celles de l'Ontario étaient situées dans une zone qui a reçu au moins 40 mm de pluie verglaçante. Dans les régions les plus touchées, la tempête de verglas a engendré des pertes considérables pour la plupart des agriculteurs.
- Près de 5 millions des entailles d'érables à sucre au Québec (23 % du total) et 285 000 (25 %) en Ontario étaient situées dans les régions sinistrées. (Les acériculteurs du Québec fournissent 70 % de la production mondiale.) Selon l'Association des acériculteurs de l'Ontario, il faudra peut-être de 30 à 40 ans avant que la production dans l'est de l'Ontario ne revienne à la normale.
- Près du quart des vaches laitières (274 000) étaient situées dans une région sinistrée, la majorité au Québec. Or, les fermes laitières dépendent entièrement des systèmes de traite mécanisés, et les vaches qui ne sont pas traitées régulièrement deviennent sensibles à la mammite, une infection du pis. Les vaches laitières qui ont survécu malgré la panne pourraient ne plus jamais atteindre leur niveau de productivité d'avant la tempête.
- Des usines de transformation du lait ont été fermées et plus de 10 millions de litres de lait ont été perdus. Cependant, 1,5 million de litres ont été traités dans des usines américaines et retournés au Canada pour la consommation.
- Près du tiers de la baisse de 0,7 % du produit intérieur brut (enregistrée de décembre 1997 à janvier 1998) est

imputable aux ralentissements dans les secteurs de l'électricité et de la construction. Certains fabricants ont toutefois profité directement de la tempête, dont les fabricants de poteaux de téléphone, de piles et de matériel électrique spécialisé⁴.

- En date de juin 1998, les compagnies d'assurance avaient reçu plus de 600 000 réclamations, d'une valeur totale de plus de 1 milliard de dollars, des ménages et entreprises canadiens⁵.

Pour obtenir plus de renseignements, voir *La tempête de verglas de 1998 dans la vallée du Saint-Laurent : cartes et faits* à l'adresse suivante : http://www.statcan.ca/cgi-bin/downpub/freepub_f.cgi.



François Soulard, Doug Trant, Joe Filoso et Peter Van Wesenbeeck sont analystes au Programme de statistiques sur l'environnement, de Statistique Canada.

4. Selon le Conference Board du Canada, la tempête de verglas a occasionné des pertes à court terme de 1,6 milliard de dollars pour l'économie canadienne, dont 1,4 milliard au Québec et 200 millions en Ontario. Les pertes économiques pour Montréal et Ottawa ont été estimées respectivement à 585 millions et 114 millions de dollars. Paul Darby, *The Economic Impact of the 1998 Ice Storm*, Conference Board du Canada, « Viewpoint », janvier 1998.
5. P. Kovacs, *Now is the Winter of our Discontent, Perspective*, Bureau d'assurance du Canada, vol. 4, n° 2, juin 1998.

NOUVELLES PUBLICATIONS DE STATISTIQUE CANADA

- ❑ *L'Annuaire du Canada 1999*
Produit n° 11-402-XPF au catalogue
54,95 \$ / 54,95 \$ US
- ❑ *Le Pays, édition complète*
Produit n° 93F0020XCB96004
au catalogue
60 \$ / 60 \$ US

Pour commander une ou plusieurs de ces publications,
composez sans frais le

1 800 267-6677

La publication

TENDANCES SOCIALES CANADIENNES vous plaît-elle?

Vous en servez-vous pour vos affaires?
Depuis combien de temps la lisez-vous?

NOUS AIMERIONS AVOIR DE VOS NOUVELLES.

Prière d'envoyer vos commentaires à la :

Rédactrice en chef
TENDANCES SOCIALES CANADIENNES
7^e étage, immeuble Jean-Talon
Statistique Canada
Ottawa (Ontario)
K1A 0T6

Télécopieur : (613) 951-0387

Internet (courrier électronique) : cstsc@statcan.ca



Le remboursement des prêts étudiants

par Warren Clark

Un grand nombre d'étudiants s'attendent à ce que les études postsecondaires leur procurent un meilleur emploi et des gains plus élevés. Cependant, pour faire ces études, les étudiants doivent trouver les ressources financières nécessaires. Au Canada, le financement des études postsecondaires a toujours été une responsabilité partagée entre la société, au moyen des impôts, et les parents et les enfants, qui puisent dans leurs économies personnelles. Depuis 1980, les frais de scolarité ont grimpé de 115 %, alors que le revenu familial moyen n'a augmenté que de 1 % (après correction pour l'inflation). Les familles se voient donc de plus en plus forcées de trouver d'autres moyens de financer les études postsecondaires. Les prêts étudiants consentis par le gouvernement sont un des moyens d'aider les jeunes à investir dans leur avenir.

Bien que les prêts étudiants procurent, pour bien des jeunes, une aide financière indispensable, ils ne sont pas sans risque. Le niveau d'endettement des étudiants inquiète de plus en plus, et on se demande si la dépendance croissante des jeunes envers les prêts ne crée pas de graves problèmes, à la fois pour les emprunteurs et pour la société. Y aura-t-il défaut de paiement, en particulier si les étudiants ne réussissent pas à trouver un emploi bien rémunéré à la fin de leurs études? La perspective d'un lourd

TSC Ce qu'il faut savoir sur la présente étude

Durant l'été 1997, Statistique Canada, en collaboration avec Développement des ressources humaines Canada (DRHC), a interviewé près de 43 000 personnes dans le cadre de l'Enquête nationale auprès des diplômés de 1995. Cet échantillon représentait plus de 295 000 résidents canadiens qui avaient obtenu un diplôme d'une école de formation professionnelle ou technique, d'un collège ou d'une université en 1995. L'enquête a porté sur le niveau de scolarité, la formation et l'expérience du marché du travail de ces diplômés durant les deux années suivant immédiatement la fin de leurs études. Les diplômés ont également été interrogés sur le financement de leurs études, le montant des prêts étudiants, des bourses d'études et des bourses d'entretien ainsi que sur leurs difficultés à rembourser leurs prêts étudiants. Les répondants devaient aussi indiquer combien ils devaient dans le cadre des programmes gouvernementaux de prêts aux étudiants, tant à la fin de leurs études en 1995 qu'au moment de l'interview en juin 1997, ainsi que le montant de tout autre prêt contracté d'autres sources.

Les résultats présentés dans le présent article portent sur les titulaires d'un diplôme d'études collégiales (collège communautaire et établissements semblables) et d'un baccalauréat. Les titulaires d'un certificat ou d'un grade universitaire de premier cycle, de même que d'un premier grade professionnel (p. ex. en médecine, en médecine vétérinaire, en art dentaire et en droit), sont exclus du groupe des bacheliers.

endettement décourage-t-elle certains étudiants de s'inscrire à des programmes d'études postsecondaires ou les force-t-elle à abandonner avant d'avoir atteint leurs buts? Une autre préoccupation est de savoir dans quelle mesure une dette élevée peut influencer sur les plans des étudiants, une fois leurs études terminées. Elle modifie leurs plans d'études futurs, leurs décisions concernant l'achat d'une maison ou d'une voiture ou encore le fait de fonder une famille¹. À partir des données de l'Enquête nationale auprès des diplômés de 1995, nous examinons dans le présent article le niveau d'endettement, les profils de remboursement et l'incidence d'un lourd endettement sur les titulaires d'un diplôme d'études postsecondaires qui ont utilisé des prêts étudiants du gouvernement pour aider à financer leurs études.

Le revenu d'emploi et les prêts étudiants constituent les principales sources de financement

Interrogés sur les sources de financement de leurs études, les titulaires d'un diplôme d'études collégiales ou d'un baccalauréat ont mentionné le plus souvent le revenu d'emploi (59 % pour les titulaires d'un diplôme d'études collégiales; 69 % pour les titulaires d'un baccalauréat) et les programmes de prêts aux étudiants (41 % pour les titulaires d'un diplôme d'études collégiales; 42 % pour les titulaires d'un baccalauréat) comme étant leurs principales sources de financement. Les parents suivaient de près, au troisième rang, chez les titulaires d'un baccalauréat. Les bourses d'études, les bourses de recherche, les prix, les subventions et les bourses d'entretien ont rarement été cités parmi les sources importantes de financement².

1. Susan P. Choy, Sonya Geis et C. Dennis Carroll, *Early labor force experiences and debt burden*, Washington, D.C., National Center for Education Statistics, 1997, rapport n° 97-286.

2. Les bourses d'études, les bourses de recherche, les bourses et les prix sont beaucoup plus répandus comme source de financement chez les titulaires d'un premier grade professionnel (14 %), d'une maîtrise (23 %) ou d'un doctorat (59 %).

Niveau de scolarité du père ¹	Études collégiales		Baccalauréat	
	% ayant emprunté dans le cadre des programmes de prêts aux étudiants	Dette moyenne dans le cadre des programmes de prêts aux étudiants, à la fin des études (\$)	% ayant emprunté dans le cadre des programmes de prêts aux étudiants	Dette moyenne dans le cadre des programmes de prêts aux étudiants, à la fin des études (\$)
Total	46	9 600	50	13 300
Études secondaires partielles	48	9 600	56	14 600
Diplôme d'études secondaires	44	10 000	54	13 500
Études postsecondaires partielles	49	9 600	52	13 000
Certificat ou diplôme de formation professionnelle ou technique	48	9 000	55	12 900
Certificat ou diplôme d'études collégiales	49	8 700	54	12 400
Baccalauréat	40	9 300	44	12 100
Premier grade professionnel	44 ²	10 300 ²	34	13 300
Maîtrise ou doctorat	38	--	43	11 500
Non indiqué	53	9 200	48	16 700

-- Nombres infimes.
 1. Il existe une relation similaire entre l'utilisation des prêts et le niveau de scolarité de la mère.
 2. Variabilité d'échantillonnage élevée.
 Source : Statistique Canada, Enquête nationale de 1997 auprès des diplômés.

Les étudiants issus de familles dont les parents ont un faible niveau de scolarité sont plus susceptibles d'emprunter

Les programmes gouvernementaux de prêts aux étudiants ont été conçus pour permettre aux étudiants moins bien nantis de faire des études postsecondaires. L'admissibilité à un prêt étudiant est déterminée en fonction du milieu de vie pendant les études, des frais d'études et du coût de la vie, ainsi que des ressources financières dont dispose l'étudiant, y compris le revenu et les contributions des parents. Si l'on utilise le niveau de scolarité des parents comme valeur approximative du bien-être socioéconomique (aucune donnée sur le revenu des parents n'étant recueillie dans le cadre de l'Enquête nationale auprès des diplômés), il apparaît clairement que les diplômés dont le père n'a pas terminé ses études secondaires sont

plus susceptibles d'avoir recours aux prêts étudiants que ceux dont le père a fait des études universitaires. Cependant, alors que l'usage des prêts étudiants diminue avec le niveau de scolarité des parents, l'utilisation d'autres types de prêts (prêts personnels, prêts obtenus de membres de la famille et cartes de crédit) augmente.

La dette contractée dans le cadre des programmes gouvernementaux de prêts aux étudiants par les diplômés de la promotion de 1995 à l'enseignement collégial et au baccalauréat était de 130 % à 140 % plus élevée que celle des diplômés de la promotion de 1982 (après correction pour l'inflation). Les diplômés de 1995 devaient en moyenne 9 600 \$ (titulaires d'un diplôme d'études collégiales) et 13 300 \$ (titulaires d'un

La dette contractée dans le cadre des programmes de prêts aux étudiants par les diplômés de 1995 était de 130 % à 140 % plus élevée que celle des diplômés de 1982.

baccalauréat) à la fin de leurs études. Les moyennes cachent toutefois de fortes variations. Ainsi, certains étudiants (7 % des diplômés à l'enseignement collégial et 22 % des bacheliers) devaient plus de 20 000 \$ à la fin de leurs études, alors que d'autres (21 % des diplômés à l'enseignement collégial et 14 % des bacheliers) avaient une dette inférieure à 5 000 \$. Étant donné la grande variabilité de ces montants, les pressions qui s'exercent sur les diplômés désireux de trouver un bon emploi pour rembourser leurs prêts varient d'un étudiant à un autre.

L'âge des diplômés semble également influencer sur les profils d'emprunt. À titre d'exemple, les diplômés de 25 à 29 ans sont proportionnellement plus nombreux à emprunter et leur dette est supérieure à celle des autres. En effet, les diplômés plus jeunes peuvent faire appel à leurs parents pour obtenir une aide financière, alors que

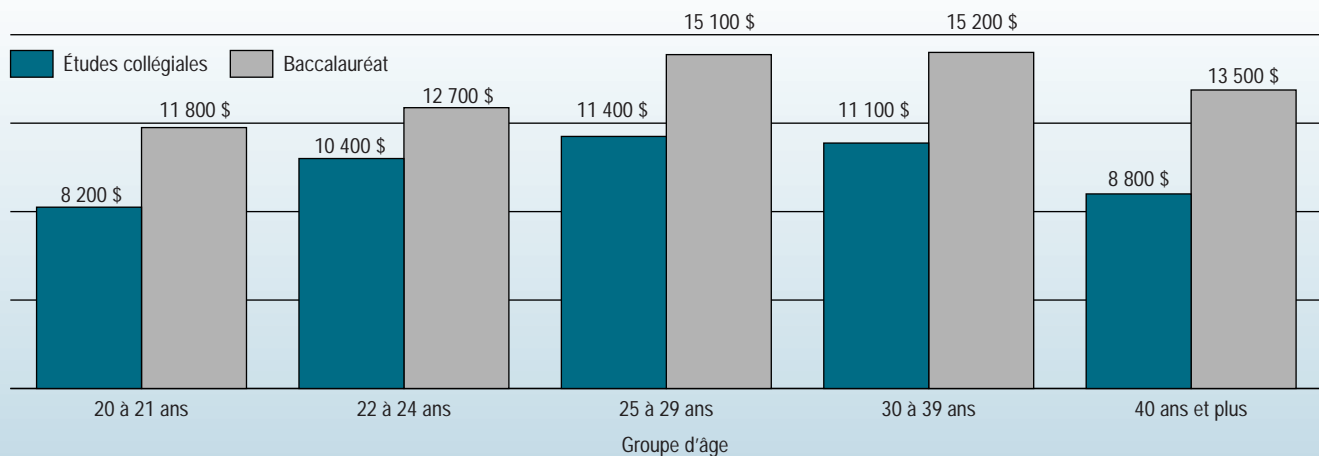
bon nombre des étudiants de plus de 30 ans ont travaillé avant d'entreprendre leur programme d'études et étudient à temps partiel. Les diplômés plus jeunes, qui bénéficient de l'aide de leurs parents, et les autres, plus âgés, qui disposent d'un revenu provenant d'un emploi stable, dépendent donc moins des prêts étudiants du gouvernement pour financer leurs études.

La promotion de 1995 est plus lente à rembourser les prêts étudiants

Les étudiants ne sont pas tenus de commencer à rembourser leurs prêts étudiants s'ils continuent d'étudier à temps plein après l'obtention de leur diplôme. En 1995, 31 % des diplômés à l'enseignement collégial et 45 % des bacheliers

TSC

Les étudiants dans la fin de la vingtaine sont ceux qui empruntent le plus dans le cadre des programmes gouvernementaux de prêts aux étudiants



Source : Statistique Canada, Enquête nationale de 1997 auprès des diplômés.

sont retournés à l'école — pas tous à temps plein — après l'obtention de leur « premier » diplôme. Aussi n'est-il pas surprenant de constater qu'en juin 1997, 17 % des étudiants à l'enseignement collégial et 23 % de ceux au baccalauréat n'effectuaient pas de remboursement. En fait, 11 % des titulaires d'un diplôme d'études collégiales et 16 % des bacheliers avaient une dette plus élevée deux ans après l'obtention de leur diplôme qu'à l'obtention de ce dernier.

D'autres étudiants n'effectuent pas de remboursement à cause de difficultés financières. En moyenne, les diplômés de la promotion de 1995 à l'enseignement collégial et au baccalauréat avaient remboursé une proportion moindre de leur dette deux ans après la fin de leurs études que ceux de

la promotion de 1990. Ainsi, les diplômés de 1995 à l'enseignement collégial n'avaient remboursé que 19 % de leurs prêts en 1997, alors que ceux de 1990 en avaient remboursé 35 % en 1992. De même, les bacheliers de 1995 n'avaient remboursé que 17 % de leur dette, comparativement à 27 % pour les bacheliers de 1990. Cela signifie qu'il faudra sans doute plus de temps aux diplômés de 1995 qu'à ceux des promotions précédentes pour rembourser leurs prêts. Plusieurs raisons pourraient expliquer ce taux de remboursement plus lent, notamment la poursuite d'autres études après l'obtention du diplôme, l'incapacité de trouver un emploi bien rémunéré ou encore la faiblesse des taux d'intérêt, qui pourrait inciter les étudiants à rembourser leurs prêts moins vite.

Les diplômés de 1995 rembourseront-ils leurs prêts étudiants?

Même si le fardeau des diplômés s'est considérablement alourdi, environ 41 % des diplômés à l'enseignement collégial et 32 % des bacheliers avaient déjà remboursé leurs prêts ou prévoyaient avoir terminé de les rembourser avant l'an 2001. Cependant, un autre 40 % ont dit ne pas savoir quand leurs prêts seraient entièrement remboursés.

En fait, durant les deux premières années suivant l'obtention de leur diplôme, un sixième des diplômés de 1995, titulaires d'un diplôme d'études collégiales ou d'un baccalauréat, ont indiqué qu'ils avaient déjà de la difficulté à rembourser leurs prêts étudiants. Seulement le tiers environ de ces emprunteurs ont reçu une aide du gouvernement ou d'autres prêteurs, par exemple grâce au programme d'exemption d'intérêts; en vertu de ce programme, le remboursement du capital est suspendu et le gouvernement acquitte les paiements d'intérêt des diplômés, lorsque leur revenu tombe au-dessous d'un seuil précis. En dernier recours, les diplômés peuvent faire défaut de rembourser leurs prêts, une solution qui, en 1997, a été utilisée par quelque 4 % des emprunteurs de 1995.

Le montant des prêts et le revenu réalisé après la fin des études sont les deux facteurs qui contribuent le plus aux difficultés de remboursement des prêts. À titre d'exemple, seulement 8 % des bacheliers

TSC La promotion de 1995 met plus de temps à rembourser les prêts étudiants

	Année d'obtention du diplôme			
	1982	1986	1990	1995
Somme moyenne due à l'obtention du diplôme (en dollars de 1995)				
Études collégiales	4 000	6 200	6 700	9 600
Baccalauréat	5 800	9 000	9 700	13 300
Premier grade professionnel	9 500	13 700	14 600	21 100
Maîtrise	6 700	8 500	10 000	13 700
Doctorat	5 400	6 900	9 500	12 900
Somme moyenne due deux ans après l'obtention du diplôme (en dollars de 1997)				
Études collégiales	--	3 400	4 400	7 700
Baccalauréat	--	5 400	7 100	11 000
Premier grade professionnel	--	8 000	10 800	16 600
Maîtrise	--	4 600	6 700	10 000
Doctorat	--	2 700	4 700	7 800
Réduction moyenne en pourcentage des prêts entre l'obtention du diplôme et deux ans après (%)				
Études collégiales	--	45	35	19
Baccalauréat	--	40	27	17
Premier grade professionnel	--	42	26	21
Maîtrise	--	45	33	27
Doctorat	--	60	50	39

-- Nombres infimes.

Source : Statistique Canada, Enquête nationale auprès des diplômés.

dont le montant des prêts était inférieur à 2 000 \$ ont éprouvé des difficultés, comparativement à 34 % de ceux dont le montant des prêts était de 30 000 \$ ou plus. De même, les emprunteurs ayant un revenu inférieur à 30 000 \$ ont eu près de trois fois plus de difficulté à rembourser leurs prêts que ceux dont le revenu était supérieur à 50 000 \$ (les proportions étant ici de 21 % contre 8 %).

La stabilité de l'emploi est un autre facteur qui influe sensiblement sur le remboursement des prêts. Il n'est pas surprenant que les personnes qui occupaient un emploi à plus long terme étaient proportionnellement moins nombreuses à avoir de la difficulté à effectuer les remboursements. Alors que 19 % des personnes qui occupaient un emploi depuis moins de six mois en juin 1997 ont

TSC Programme canadien de prêts aux étudiants

Selon les estimations de Développement des ressources humaines Canada, les frais courants pour un programme de huit mois dans un collège ou une université variaient, en 1996, entre 10 000 \$ et 13 000 \$ pour les étudiants vivant à l'extérieur du milieu familial et de 3 400 \$ à 6 400 \$ pour ceux qui vivaient à la maison avec leurs parents. Si l'on se base sur ces estimations, le coût pour un programme de quatre ans peut dépasser 50 000 \$ pour une personne qui vit à l'extérieur du milieu familial et 25 000 \$ pour un étudiant qui vit à la maison¹.

Le Programme canadien de prêts aux étudiants (PCPE) permet aux citoyens canadiens et aux résidents permanents admissibles de financer leurs études postsecondaires au moyen de prêts financés par le gouvernement². Les étudiants à temps plein inscrits à un programme d'une durée d'au moins 12 semaines peuvent être admissibles à des prêts, selon les coûts du programme et les ressources financières dont ils disposent. En 1997-1998, des sommes correspondant à 60 % des besoins évalués de l'étudiant durant la période d'inscription (jusqu'à concurrence de 165 \$ par semaine) ont été versées dans le cadre du PCPE. Les étudiants à temps partiel sont également admissibles au programme si leur revenu familial est inférieur à un seuil donné (lequel est basé sur le nombre de personnes dans la famille). L'étudiant peut également souscrire à un programme provincial de prêts aux étudiants pour obtenir une somme additionnelle à celle versée dans le cadre du PCPE.

Plusieurs améliorations au Programme canadien de prêts aux étudiants ont été annoncées dans le budget fédéral de 1998. En vertu du PCPE, le gouvernement acquitte les intérêts sur les prêts tant que l'étudiant est aux études. Une fois les études terminées, les intérêts s'accumulent, mais aucun paiement n'est exigé durant les six premiers mois. Au-delà de ce délai de grâce, l'emprunteur doit

rembourser les prêts, habituellement sur une période de neuf années et demie. Lorsqu'une personne éprouve des difficultés financières, le gouvernement fédéral peut payer les intérêts pendant une période maximale de 30 mois à partir du moment où l'étudiant a terminé ses études (cette période était auparavant de 18 mois); de plus, l'étudiant n'a pas à rembourser le capital durant cette période.

Dans le budget de 1998, le gouvernement fédéral a également annoncé un crédit d'impôt de 17 % sur les intérêts des remboursements effectués dans le cadre des programmes fédéral et provinciaux de prêts aux étudiants. En outre, les seuils de revenu pour être admissible à l'exemption d'intérêts ont été haussés et, à compter de 1999, une exemption partielle d'intérêts sera accordée aux personnes à revenu plus élevé. Dans le cas des emprunteurs qui auront utilisé la totalité de la période d'exemption d'intérêts de 30 mois, le calendrier de remboursement pourra être étalé sur 15 ans et la période d'exemption d'intérêts passera à 54 mois. Enfin, si la personne éprouve toujours des difficultés financières au moins cinq ans après la fin de ses études, le gouvernement pourrait réduire le montant du capital de ses emprunts si les paiements excèdent un certain pourcentage du revenu³.

1. Développement des ressources humaines Canada, *Les coûts de l'éducation postsecondaire* (en ligne). Adresse Internet : http://www.hrdc-drhc.gc.ca/student_loans/frgraph/content/cost.html.

2. Le Québec et les Territoires du Nord-Ouest offrent leur propre régime d'aide aux étudiants et reçoivent d'autres sommes du gouvernement fédéral.

3. Finances Canada, *Budget 1998 — Bâtir le Canada pour le XXI^e siècle — La Stratégie canadienne pour l'égalité des chances : Aider à gérer la dette d'études* (en ligne), Ottawa. Adresse Internet : <http://www.fin.gc.ca/budget98/pamphf/studpaf.html>.

exprimé des difficultés à effectuer les remboursements, cette proportion n'était que de 12 % chez les personnes qui travaillaient depuis deux ou trois ans. Cependant, les bacheliers qui travaillaient depuis plus de trois ans étaient proportionnellement aussi nombreux que ceux qui occupaient le même emploi depuis moins de six mois à exprimer des difficultés (19 %). Enfin, il n'est pas étonnant de constater que les emprunteurs en chômage ont eu plus de difficulté à rembourser leurs prêts étudiants que ceux qui

travaillaient à temps plein, les proportions étant ici du quart des emprunteurs en chômage comparativement à un sixième pour ceux qui travaillaient à temps plein.

Les diplômées universitaires ont eu plus de difficulté à rembourser leurs prêts étudiants

Les femmes étaient proportionnellement plus nombreuses que les hommes à avoir de la difficulté à rembourser leurs prêts. Au baccalauréat, 20 % des femmes ont éprouvé de la difficulté, comparativement à 15 % des hommes. Cet écart peut être dû au fait que les femmes ont emprunté, en moyenne, environ 1 000 \$ de plus que les hommes et que leur revenu était d'environ 3 700 \$ inférieur à celui des hommes en 1996. À l'enseignement collégial, par contre, seules des différences minimales ont été observées entre les hommes et les femmes quant aux difficultés de remboursement.

Enfin, la difficulté à rembourser les prêts variait d'une province à une autre. Au Nouveau-Brunswick et à Terre-Neuve, 23 % des bacheliers ont dit avoir de la difficulté à rembourser leurs prêts. À l'opposé, les bacheliers du Québec — la province où les frais de scolarité au premier cycle universitaire sont les plus bas au pays — étaient proportionnellement les moins nombreux à exprimer des difficultés (14 %). Les diplômés du Québec étaient également ceux dont le niveau d'endettement était parmi les plus bas au pays (11 600 \$ en prêts étudiants), alors que les étudiants de la Saskatchewan affichaient le plus haut niveau d'endettement (16 200 \$).

Résumé

De toutes les promotions des 15 dernières années, celle de 1995 est celle qui a emprunté le plus dans le cadre des programmes de prêts aux étudiants. De plus, comme les gains n'ont pas augmenté au même rythme que les prêts, bon nombre de diplômés ont éprouvé de la difficulté à rembourser leurs prêts. Dans les deux ans suivant la fin des études, 1 emprunteur sur 20 était en défaut de paiement. Il faut toutefois préciser que, pour chaque diplômé de la promotion de 1995 en défaut de paiement, on en comptait cinq ou six qui avaient remboursé leurs prêts en totalité, deux ans après l'obtention de leur diplôme.

TSC Prêts étudiants aux États-Unis

Tout comme au Canada, les frais de scolarité aux États-Unis ont progressé beaucoup plus rapidement que le revenu familial. Entre 1980-1981 et 1995-1996, les frais de scolarité ont grimpé de plus de 90 %, alors que le revenu familial n'a augmenté que de 9 % (après correction pour l'inflation)¹. En 1995-1996, 60 % des diplômés des programmes de baccalauréat aux États-Unis avaient emprunté en moyenne 18 200 \$ (en dollars canadiens)² pour financer leurs études. Chez les titulaires d'un grade d'associé (l'équivalent des diplômés des collèges communautaires au Canada), 42 % avaient emprunté en moyenne 6 900 \$ (en dollars canadiens)³.

En plus des prêts étudiants, environ 10 % des parents des diplômés de 1995-1996 ont emprunté dans le cadre du programme PLUS du ministère américain de l'Éducation, pour aider à financer les études de leurs enfants. Selon une autre étude menée par l'Université du Michigan, 21 % des étudiants utilisant une ligne de crédit gagée sur biens immobiliers ont utilisé une partie ou la totalité de ces prêts pour financer leurs études, et 7 % ont eu recours à des prêts participatifs traditionnels.

1. The College Board, *Trends in Student Aid: 1987 to 1997*, Washington, D.C., 1997.

2. Les montants en dollars canadiens ont été calculés selon le taux de change en vigueur en mai 1996 (1,369 \$ CA = 1 \$ US).

3. United States General Accounting Office, *Students have increased borrowing and working to help pay higher tuition fees*, Washington, D.C., GAO/HEHS-98-63, p. 6.

TSC

Warren Clark est analyste pour *Tendances sociales canadiennes*.

INDICATEURS SOCIAUX

	1990	1991	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998
POPULATION									
<i>Population totale (au 1^{er} juillet)</i>	27 790 590	28 120 065	28 542 210	28 946 770	29 255 600	29 617 450	29 969 210	30 286 600	-
0 à 17 ans	6 895 450	6 968 880	7 039 275	7 095 740	7 132 750	7 169 335	7 198 080	7 216 280	-
18 à 64 ans	17 778 180	17 940 170	18 201 870	18 461 905	18 650 630	18 889 955	19 127 410	19 344 485	-
65 ans et plus	3 116 965	3 211 015	3 301 070	3 389 120	3 472 220	3 558 160	3 643 715	3 725 835	-
Ratio de dépendance des jeunes (0 à 17 ans)	0,388	0,388	0,387	0,384	0,382	0,380	0,376	0,373	-
Ratio de dépendance des personnes âgées (65 ans et plus)	0,175	0,179	0,181	0,184	0,186	0,188	0,190	0,193	-
<i>Taux de croissance démographique (pour 1 000)</i>									
Croissance totale	13,9	13,2	14,1	12,3	12,3	11,9	10,7	-	-
Naissances	14,6	14,3	14,0	13,4	13,2	12,8	12,2	-	-
Décès	6,9	7,0	6,9	7,1	7,1	7,1	7,1	-	-
Accroissement naturel	7,7	7,4	7,1	6,3	6,1	5,6	5,0	-	-
Immigration	7,7	8,2	8,9	8,8	7,7	7,2	7,5	7,1	-
Émigration	1,4	1,7	1,6	1,5	1,6	1,6	1,6	-	-
Migration interprovinciale	12,0	11,2	10,8	9,8	9,8	9,7	10,5	-	-
Mariages	6,8	6,1	5,8	5,5	5,5	5,4	5,2	-	-
<i>Taux de croissance dans les plus grandes régions métropolitaines de recensement (au 1^{er} juillet)</i>									
Toronto	1,6	0,9	2,0	2,0	1,4	2,1	2,3	1,5	-
Montréal	0,9	0,6	1,2	1,2	0,6	0,8	0,7	0,8	-
Vancouver	2,5	2,2	2,6	2,6	2,6	3,0	3,2	1,9	-
SANTÉ									
Taux de fécondité total par femme	1,66	1,70	1,69	1,69	1,65	1,64	1,59	-	-
Grossesse chez les adolescentes	45 639	45 553	46 221	46 376	47 376	45 044	-	-	-
Taux de grossesse pour 1 000 adolescents de 10 à 19 ans	24,4	24,3	24,5	24,3	24,6	23,1	-	-	-
% de bébés de faible poids à la naissance	5,4	5,5	5,5	5,7	5,8	5,9	5,9	-	-
Taux de mortalité infantile (pour 1 000)	6,8	6,4	6,1	6,3	6,3	6,1	5,6	-	-
<i>Espérance de vie (en années)</i>									
Hommes	-	74,6	74,8	74,9	75,1	75,4	75,7	-	-
Femmes	-	81,0	81,0	81,0	81,1	81,3	81,4	-	-
<i>Principales causes de décès chez les hommes (pour 100 000 personnes)*</i>									
Cancer	246,6	247,5	244,0	241,0	239,0	234,9	231,3	-	-
Poumon	79,6	78,8	77,3	77,3	74,7	72,1	71,5	-	-
Côlon et rectum	25,7	25,1	25,9	24,5	24,7	24,7	24,0	-	-
Prostate	30,1	31,2	30,9	30,8	30,3	30,3	30,9	-	-
Cardiopathies	269,1	263,7	256,8	255,9	244,8	239,2	232,5	-	-
Accident vasculaire cérébral	58,2	55,8	54,3	56,2	54,3	53,6	51,1	-	-
Causes externes**	69,1	68,7	66,9	67,4	64,9	65,0	63,0	-	-
<i>Principales causes de décès chez les femmes (pour 100 000 personnes)*</i>									
Cancer	153,1	153,7	152,7	154,0	153,9	150,4	153,0	-	-
Poumon	27,6	29,6	29,6	31,6	31,7	31,1	33,3	-	-
Côlon et rectum	17,7	16,8	16,6	16,5	15,9	16,0	15,5	-	-
Sein	31,3	30,1	30,4	29,2	29,8	28,4	28,6	-	-
Cardiopathies	150,1	147,6	140,8	140,4	137,9	134,9	131,7	-	-
Accident vasculaire cérébral	46,8	46,3	46,1	47,3	45,2	44,0	43,1	-	-
Causes externes**	26,5	26,5	25,7	26,6	25,0	25,4	25,1	-	-

- Données non disponibles.

* Taux comparatif basé sur la population de 1991.

** Inclut les événements tels que le suicide, les intoxications et les accidents de véhicules automobiles et autres types d'accidents.

INDEX CUMULATIF DES ARTICLES

Printemps 1994 – Hiver 1998

POPULATION

Histoire de l'émigration canadienne	Hiver 1994
Le Recensement de 1996 : Soyez du nombre	Printemps 1996
Profil de la population du Canada du XXI ^e siècle	Automne 1996
Projections de la population des personnes ayant une incapacité de travail, 1993 à 2016	Automne 1996
Projections de la population des régions métropolitaines de recensement, 1995 à 2000	Hiver 1996
Seuls ou en couple? Rapports de masculinité des personnes seules	Printemps 1994

VILLES ET PROVINCES

La population multiethnique et croissante de Vancouver	Automne 1995
La région de la Capitale nationale : Profil d'Ottawa-Hull	Été 1995
La ville historique de Halifax	Été 1997
Le Nunavut : Nouveau territoire du Canada en 1999	Printemps 1997
St John's : la plus ancienne ville du Canada	Hiver 1997

IMMIGRATION

La population immigrante du Québec	Été 1995
Les immigrants allophones : la langue qu'ils parlent à la maison	Hiver 1994
Les réfugiés au Canada : L'inégalité des sexes	Printemps 1994
Les résidents temporaires du Canada	Printemps 1994

MINORITÉS VISIBLES

Les Chinois au Canada	Hiver 1995
Les minorités visibles : une population diversifiée	Été 1995
Projections de la population des minorités visibles, 1991 à 2016	Été 1996

FAMILLE

Attitudes des Canadiens face au divorce	Printemps 1998
Indicateurs familiaux pour le Canada	Été 1996
L'adoption au Canada	Printemps 1994
La famille canadienne : entretien avec Robert Glossop	Hiver 1994
La fécondité au Canada, de 1951 à 1993 : L'explosion, le déclin, puis la stabilité?	Hiver 1995
La formation d'une première union libre : le premier pas dans la vie commune	Hiver 1997
Le mariage au Canada : évolution des croyances et des comportements, 1600-1990	Été 1994
Les enfants du Canada durant les années 90 : Certains résultats de l'Enquête longitudinale nationale sur les enfants et les jeunes	Printemps 1997
Les familles traditionnelles	Printemps 1994
Les naissances hors mariage : un choix de plus en plus fréquent	Été 1994

Les unions libres : le cas du Québec	Été 1994
Quels sont les facteurs influant sur l'intention d'avoir des enfants?	Printemps 1998
Qui a besoin d'aide à court terme?	Automne 1998
Quitter le foyer familial? : l'influence de la structure de la famille	Automne 1995
Réussir dans la vie :	Été 1998
• Le revenu des parents influe-t-il sur le succès des enfants?	
• Quelle est l'influence de la scolarité des parents?	
Vivre avec des parents	Automne 1996

AÎNÉS

La démence chez les personnes âgées	Été 1997
L'usage des médicaments chez les Canadiens âgés	Été 1994
Les Canadiens plus âgés qui déménagent	Printemps 1998
Programmes gouvernementaux de sécurité du revenu à l'intention des personnes âgées :	Printemps 1996
• Aperçu	
• Régime de pensions du Canada (RPC) et Régime de rentes du Québec (RRQ)	
• Sécurité de la vieillesse	

RETRAITE

La retraite durant les années 90 :	Automne 1996
• Les hommes retraités au Canada	
• Retour au travail des retraités	

LOGEMENT

L'évolution du mode d'occupation des logements de 1951 à 1991	Printemps 1995
La vie en condominium	Été 1996
Les locataires et l'abordabilité du logement	Printemps 1995

POPULATION ACTIVE

50 ans d'Enquête sur la population active, 1946-1995	Printemps 1996
Attitudes à l'égard des femmes, du travail et de la famille	Automne 1997
Changements touchant la continuité du travail chez les femmes	Automne 1997
Compétences insuffisantes chez les jeunes	Hiver 1998
Ils n'ont pas de patron : les travailleurs autonomes au Canada	Été 1995
« J'ai l'impression d'être trop qualifié pour l'emploi que j'occupe... »	Hiver 1997
La population active du secteur culturel au Canada	Été 1996
Le marché de l'emploi et les personnes ayant une incapacité	Automne 1995
Les adolescents sur le marché du travail	Hiver 1994

INDEX CUMULATIF DES ARTICLES (SUITE)

Les Canadiens et le travail à domicile	Printemps 1996
Les femmes, les hommes et le travail	Printemps 1995
Les mères qui travaillent	Printemps 1995

REVENU

Comment dépensons-nous notre argent? L'évolution des dépenses des ménages canadiens de 1969 à 1992	Hiver 1994
Diminution de la rémunération des jeunes hommes	Automne 1997
Évolution des salaires réels	Printemps 1994
Les enfants vivant au sein de familles à faible revenu	Automne 1996
L'indice des prix à la consommation ou comment mesurer l'inflation	Été 1997
Mouvements en dessous et au-dessus du seuil de faible revenu	Automne 1998

ÉDUCATION

Alphabétisme : La langue parlée fait-elle une différence?	Hiver 1998
L'alphabétisme chez les adultes canadiens, américains et allemands	Hiver 1996
Incidence de la structure familiale sur l'achèvement des études secondaires	Printemps 1998
L'éducation des femmes au Canada	Hiver 1995
L'enseignement à domicile : quand les parents deviennent enseignants	Automne 1998
La formation à distance : Au-delà des cours par correspondance	Printemps 1996
La promotion de 1990 se lance sur le marché du travail	Été 1998
Le contexte social de l'école pour les jeunes enfants	Hiver 1997
Le remboursement des prêts étudiants	Hiver 1998
Les élèves étrangers au Canada	Été 1996
Nouvelles données sur l'abandon scolaire	Printemps 1997

SANTÉ

Causes de décès : Différences entre les sexes	Été 1996
Convaincre les fumeurs ayant un faible niveau de scolarité	Été 1997
Données sur la santé tirées de l'Enquête nationale sur la santé de la population de 1994	Printemps 1996
Inégalités dans les domaines socioéconomique et de la santé	Été 1995
La consommation d'alcool et ses conséquences	Automne 1995
L'exposition à la fumée secondaire	Été 1998
La pratique des sports au Canada	Printemps 1995
Le tabagisme chez les jeunes au Canada	Hiver 1996
Le cancer du sein et la mammographie	Printemps 1998
Les comportements en matière de santé : différences entre les provinces	Été 1994

Les fournisseurs de soins au Canada	Hiver 1997
Quinze années de SIDA au Canada	Été 1996
Tendances de la mortalité associée aux cancers reliés au tabagisme, de 1950 à 1991	Hiver 1995
Tendances en matière de stérilisation contraceptive	Automne 1998
Variations de l'incidence du cancer et de la mortalité par cancer	Hiver 1995

JUSTICE

Extraits d'un ouvrage sur la criminalité et la justice au Canada	Hiver 1996
La prostitution de rue au Canada	Été 1994
La violence conjugale au Canada	Automne 1994
Le harcèlement criminel au Canada	Automne 1997
Les crimes liés aux véhicules à moteur	Automne 1994
Les femmes agressées par des inconnus	Printemps 1995
Les refuges pour femmes victimes de violence au Canada	Automne 1994
Opinions des Albertains sur la prostitution de rue	Été 1994

CULTURE ET MODE DE VIE

Arrangements de travail et stress lié au manque de temps	Hiver 1996
Échanger des voyageurs — Les tendances des voyages internationaux	Été 1997
Langues et culture des Métis du Canada	Hiver 1996
L'alcool au volant : sommes-nous sur la bonne voie?	Été 1998
La lecture, activité de détente	Automne 1997
La persistance de l'identification à une religion chrétienne au Canada	Printemps 1997
La technologie courante : quel usage en font les Canadiens?	Automne 1997
La télévision canadienne en période de transition	Printemps 1997
Les langues autochtones du Canada	Hiver 1998
Les ménages canadiens se préparent technologiquement à emprunter l'infrastructure	Automne 1995
Mesure et évaluation du travail non rémunéré des ménages	Automne 1996
Pratique religieuse, mariage et famille	Automne 1998

DIVERS

Au feu!	Automne 1994
Au volant : les Canadiens et leurs véhicules	Automne 1994
Importance de la faune pour les Canadiens	Été 1995
La tempête de verglas de 1998!	Hiver 1998
Qui sont les donateurs des organismes de bienfaisance?	Hiver 1996

Plan de leçon pour l'article « Le remboursement des prêts étudiants »

Objectifs

- Aider les étudiants à planifier le financement de leurs études postsecondaires.
- Comprendre les modalités de remboursement des prêts.

Méthode

1. Faire des études postsecondaires occasionnelle de nombreux coûts, qui ne se limitent pas aux frais de scolarité. Amener les étudiants à discuter des coûts qu'ils pourraient avoir à assumer durant une période d'études de huit mois dans une université ou un collège.
2. Demander aux étudiants de préparer un tableau à partir d'un tableau en indiquant, dans la colonne de gauche, les différents postes de dépenses. Dans la deuxième colonne, estimer les coûts associés à chaque catégorie de dépenses, si l'étudiant vit à la maison durant ses études collégiales ou universitaires. Dans la troisième colonne, estimer ces mêmes coûts, cette fois si l'étudiant doit vivre à l'extérieur de la maison. Faire le total de ces colonnes pour estimer le coût total pour une période d'études de huit mois. Diverses sources d'information peuvent être utilisées pour estimer les dépenses. Les étudiants peuvent par exemple utiliser les journaux locaux pour consulter les annonces classées sur les chambres ou les appartements à louer pour les étudiants; en outre, bon nombre d'universités ont des sites Web où l'on peut obtenir de l'information sur les frais de scolarité, les frais de résidence et les coûts des formules de repas; ou encore la bibliothèque ou le bureau d'orientation de l'école peuvent avoir les annuaires des universités ou collèges dans lesquels est indiqué ce qu'il en coûte pour fréquenter l'établissement. Les étudiants peuvent également consulter leurs parents pour estimer les coûts de la nourriture.
3. Maintenant, demander aux étudiants d'estimer les ressources dont ils disposent pour payer leurs études, par exemple les économies provenant des emplois d'été, les gains provenant d'un travail à temps partiel durant les études ou l'aide des parents. Ventiler les sources de revenu et les montants qui y correspondent dans une autre colonne du tableau.
4. Calculer la différence entre les dépenses totales et les ressources totales disponibles pour les études. Si les coûts sont supérieurs aux ressources, l'étudiant pourrait devoir réévaluer les coûts ou trouver d'autres sources d'aide financière. Estimer le montant que l'étudiant pourrait devoir emprunter pendant la durée de ses études, par exemple par le biais du Programme canadien de prêts aux étudiants ou des programmes provinciaux de prêts aux étudiants. Consulter le site Web de Développement des ressources humaines Canada pour connaître les conditions d'admissibilité au Programme canadien de prêts aux étudiants.
5. Une fois leurs études terminées, les étudiants doivent commencer à rembourser les prêts consentis par le gouvernement avant la fin du septième mois suivant l'obtention de leur diplôme. Le Programme canadien de prêts aux étudiants prévoit un taux d'intérêt maximal fixe qui correspond au taux préférentiel + 5 % ou un taux variable maximal correspondant au taux préférentiel + 2 1/2 %. Dans le cas des programmes provinciaux, les taux d'intérêt sur les prêts étudiants varient d'une province à une autre. Demander aux étudiants de calculer les paiements mensuels si le taux d'intérêt correspond au taux préférentiel + 2 1/2 % et que le prêt est remboursé sur une période de cinq ans. Refaire les mêmes calculs, cette fois en prévoyant une période de remboursement de 10 ans. (Le taux d'intérêt préférentiel est indiqué dans les quotidiens.) Le calcul peut être fait en utilisant la formule qui suit ou les calculateurs qu'offrent de nombreuses institutions financières sur leur site Web.

$$\text{Paiement mensuel } M = \frac{P * J}{1 - (1 + J)^{-N}}$$

où P = capital

N = nombre de mois sur lesquels le prêt est amorti

J = taux d'intérêt mensuel sous forme décimale (p. ex. $1/(12 * 100)$). Par exemple, un taux d'intérêt annuel de $I = 10\%$ signifie que $J = 10/1200 = 0,0083333$.

EXEMPLE DE CALCUL DU MONTANT DES REMBOURSEMENTS MENSUELS

Quels seraient les paiements mensuels à faire pour rembourser un prêt de 30 000 \$ à un taux d'intérêt de 10 % sur 15 ans?

Capital du prêt étudiant P = 30 000 \$

Taux d'intérêt annuel I = 10 %

Période de remboursement = 15 ans. Nombre de périodes de remboursement N = 15 ans * 12 mois = 180.

Paiement mensuel $M = \frac{30\,000 * 0,0083333}{1 - (1 + 0,0083333)^{-180}} = 322,38 \$$

Étalés sur une période de 15 ans, les 180 paiements mensuels totaliseraient un peu plus de 58 000 \$. Cela signifie que des intérêts de 28 000 \$ devraient être payés pour rembourser un prêt de 30 000 \$.

6. Demander aux étudiants de discuter comment ils feraient pour effectuer les remboursements et d'indiquer quelles difficultés cela pourrait leur occasionner.

Autres ressources utiles

- Visiter le site Web de Développement des ressources humaines Canada (http://www.hrdc-drhc.gc.ca/prets_aux_etudiants/frtext/snas.html) pour obtenir une estimation, grâce au Logiciel d'évaluation des besoins pour étudiant(e)s (LEBE), du montant des prêts auxquels vous pourriez être admissible.
- Vous pouvez également obtenir plus de renseignements sur les programmes provinciaux de prêts aux étudiants à partir des liens avec d'autres sites indiqués sur le site Rescol à l'adresse suivante : <http://rnd.rescol.ca>.

Partagez vos idées!

Y a-t-il des leçons s'inspirant de *TSC* que vous aimeriez partager avec d'autres enseignants? Envoyez-nous vos leçons et nous vous ferons parvenir les leçons s'inspirant de *TSC* que nous avons reçues. Pour obtenir plus de renseignements, communiquez avec Joel Yan, Division de la diffusion, Statistique Canada, Ottawa (Ontario) K1A 0T6. Téléphone : 1 800 465-1222. Télécopieur : (613) 951-4513. Internet : yanjoel@statcan.ca.

NOTA :

Vous pouvez photocopier le « Carnet du personnel enseignant » ou tout autre article de *Tendances sociales canadiennes* pour les utiliser en classe.

À quelle classe votre entreprise appartient-elle?

SCIAN Canada 1997...

un outil de référence indispensable pour comprendre les économies florissantes du Canada, des États-Unis et du Mexique!

Il est désormais plus facile de suivre l'activité commerciale et économique! Le **Système de classification des industries de l'Amérique du Nord (SCIAN) Canada 1997** remplace la Classification type des industries (CTI) de 1980. Le **SCIAN Canada 1997** compte bon nombre de nouvelles classes et catégories. Vous pouvez maintenant avoir accès à des renseignements à jour sur la croissance et la diversification de l'activité économique au cours des dernières décennies.

Peu importe votre secteur d'activité, vous ne voudrez pas rater l'occasion de mettre la main sur cet outil **novateur!** Le **SCIAN Canada 1997** offre, **pour la première fois**, un cadre commun de collecte de données de production comparables pour les trois partenaires de l'ALENA. Il est donc plus facile que jamais de comparer les statistiques financières et économiques du Canada, des États-Unis et du Mexique!

De plus, vous pouvez obtenir l'information que vous désirez dans le format de votre choix : le **SCIAN Canada 1997** est offert sous la forme d'un livre cartonné durable et sur CD-ROM. Le manuel de format pratique comprend un index détaillé et constitue un ouvrage de référence maniable, tandis que le CD-ROM convivial vous donne accès facilement et rapidement à des données complètes sur l'activité économique.

Le **SCIAN Canada 1997** est un outil indispensable pour tous les fournisseurs et les utilisateurs de données économiques dans le secteur privé, les entreprises, les administrations publiques, les banques, les associations professionnelles, le milieu universitaire, le milieu de la recherche et d'autres secteurs d'activité. Utilisez cet outil innovateur pour prendre des décisions plus éclairées en matière de gestion ou d'orientation et pour accroître votre productivité professionnelle!



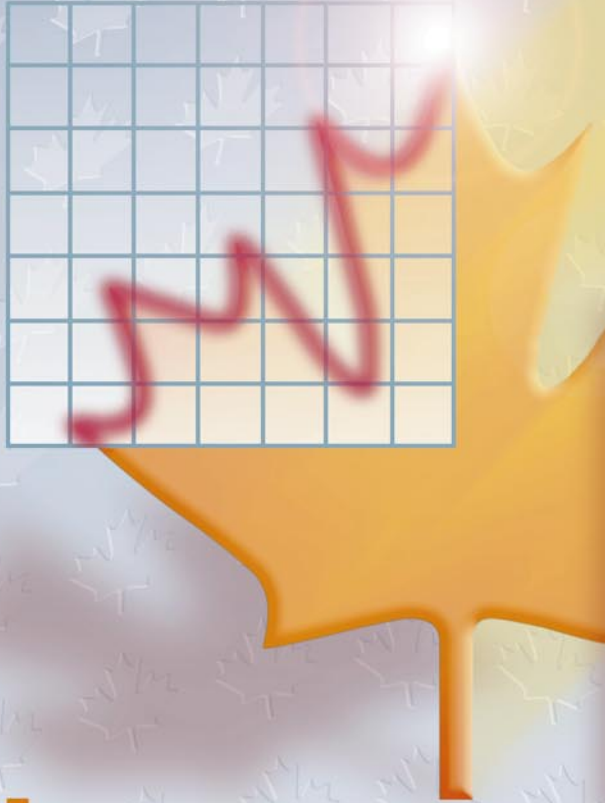
SCIAN Canada 1997...

- ▶ permet à **chaque** entreprise de déterminer avec précision la classe à laquelle elle appartient; un mécanisme essentiel pour évaluer son rendement;
- ▶ établit une distinction entre
 - ▷ les classes d'activité pour lesquelles les trois pays produisent des données **communes** comparables
 - ▷ et les classes **propres** au Canada;
- ▶ reconnaît l'émergence de la nouvelle économie de services, notamment du secteur florissant de la haute technologie de même que du secteur de la santé et des services sociaux;
- ▶ définit 921 classes réparties dans 20 secteurs.

Dans une économie en constante mutation, le succès de votre entreprise dépend de l'accès à des données de **premier ordre!** Commandez votre exemplaire du **SCIAN Canada 1997** dès aujourd'hui!

Le prix du **SCIAN Canada 1997** (n° 12-501-XPF au cat.) est de 45 \$ (plus, soit la TVH, soit la TPS et la TVP en vigueur). La version bilingue du **SCIAN Canada 1997** sur CD-ROM (n° 12-501-XCB au cat.) coûte 100 \$ (plus, soit la TVH, soit la TPS et la TVP en vigueur). Pour commander, **COMPOSEZ** sans frais le 1 800 267-6677, envoyez votre bon de commande (VISA ou MasterCard) par **TÉLÉCOPIEUR** au 1 800 889-9734 ou par la **POSTE** à l'adresse suivante : Statistique Canada, Division de la diffusion, Gestion de la circulation, 120, avenue Parkdale, Ottawa (Ontario) Canada, K1A 0T6. Vous pouvez également communiquer avec l'un des centres de consultation de Statistique Canada ou encore passer votre commande par **COURRIEL** : order@statcan.ca.

Pleins feux sur les Canadiens



Le remboursement des prêts étudiants

par Warren Clark

Un grand nombre d'étudiants attendent à ce que les institutions postsecondaires leur proposent un meilleur accès et des plans plus clairs. Cependant, pour être un étudiant, les étudiants doivent financer les besoins financiers nécessaires. Au Canada, le financement des études postsecondaires a toujours été une responsabilité partagée entre la famille, le gouvernement et les parents et les étudiants, sans jamais avoir été entièrement assumé par l'État. Depuis 1980, les frais de scolarité ont augmenté de 113 % alors que le revenu fiscal moyen s'est accru de 30 %. Le régime existant pour l'assistance financière aux étudiants de plus en plus de frais de scolarité et d'autres dépenses liées à l'éducation. Les familles se voient donc de plus en plus de frais de scolarité et d'autres dépenses liées à l'éducation. Les familles se voient donc de plus en plus de frais de scolarité et d'autres dépenses liées à l'éducation.



La société évolue rapidement. Et vous devez constamment chercher à demeurer au fait des questions et des tendances sociales importantes qui touchent chacun de nous. **Tendances sociales canadiennes** vous aide à relever ce défi avec succès en vous présentant une analyse sociale à la fois dynamique et d'une valeur inestimable dans un texte clair, concis et fort compréhensible.

Chaque numéro de ce populaire trimestriel de Statistique Canada s'intéresse à des éléments clés de la vie canadienne tels que les soins, l'alphabétisme, les étudiants, les jeunes familles, l'origine ethnique et les personnes âgées. De lecture facile, les articles qu'on y trouve puisent dans une foule de sources de données

démographiques, sociales et économiques. Des tableaux et des graphiques en illustrent les points saillants. Un tableau de indicateurs sociaux permet de suivre l'évolution des choses.

Les professionnels des sciences sociales, les chercheurs, les analystes du monde des affaires et des politiques, les enseignants, les étudiants et le grand public se fient à **Tendances sociales canadiennes**. Vous abonner aujourd'hui vous aidera à rester à la fine pointe du changement, à évaluer la conjoncture sociale, à planifier des programmes ou des services et plus encore!

Visitez la section « En profondeur » de notre site Web à www.statcan.ca pour consulter certains des articles publiés récemment.

Abonnez-vous aujourd'hui! Vous ne saurez vous passer d'un seul numéro!

Seulement 36 \$ par année (plus, soit la TVH, soit la TPS et la TVP en vigueur) au Canada et 36 \$ US à l'extérieur du Canada! Pour commander **Tendances sociales canadiennes** (n° 11-008-XPX au cat.), écrivez à Statistique Canada, Division de la diffusion, 120, avenue Parkdale, Ottawa (Ontario) Canada K1A 0T6. Ou communiquez avec le Centre de consultation régional le plus près (voir la liste figurant dans la présente publication). Vous pouvez passer votre commande par télécopieur au **1 800 889-9734**, par téléphone au **1 800 267-6677** ou par courriel à : order@statcan.ca. Abonnez-vous sur notre site Web à la version téléchargeable (n° 11-008-XIF au cat.) pour seulement 27 \$ par année au Canada, 27 \$ US à l'extérieur du Canada. URL : www.statcan.ca/cgi-bin/downpub/feepub_f.cgi.